

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique  
sur les matières du tems.

*Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.*

J U I N 1761.



A LUXEMBOURG,

Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant  
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

---

M. D C C. L X I.

Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation  
du Commissaire Examineur.

## AVIS AU PUBLIC.

**C**E Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué: Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol.: & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revûe par Mr. de Casumat-1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 Volumes.



LA CLEF  
DU CABINET  
DES  
PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique  
sur les matières du tems.

J U I N 1761.



ARTICLE PREMIER.

*Contenant quelques nouvelles de Litté-  
ratures & autres Remarques curieuses.*

**U**N *in-octavo* de 615 pages vient de  
paroître de l'Imprimerie du Sr. Guyllin  
à Paris 1761, sous le titre d'*Encyclo-  
pédie de pensées, de maximes & de  
réflexions sur toute sorte de sujets*:

C'est un petit Dictionnaire, ou une Compi-  
lation par ordre alphabétique, traitant de Reli-  
gion, de Philosophie, de Beaux-Arts, d'Histoi-  
re, de Politique, de Caractères, de Passions, de

C c 2 Vices.

Vices, de Portraits, &c. Ouvrage ainsi utile pour former le jugement & le goût, propre en même-tems à tous ceux qui sont dans le cas de composer des Discours tant dans le Sacré que dans le Profane, & qui réunit ce que les plus beaux Génies ont pensé de mieux sur ces matières. On s'est néanmoins borné à un petit nombre d'Auteurs pour tant de matières différentes : il en est donc que le mérite de l'Ouvrage doit consister plutôt dans la qualité que dans la quantité des choses qu'il offre sur chaque objet. C'est le choix & non l'abondance qu'on doit y chercher. Il étoit plus aisé de le grossir que de le former tel qu'il est, parce qu'il falloit moins de goût & de discernement, moins de finesse & de pénétration pour l'un que pour l'autre. Du reste, la Religion & les Mœurs sont si sincèrement respectées dans cette Compilation, qu'on ne sauroit douter des bonnes intentions qu'on a eues en la composant & en la publiant. Nous allons justifier ce jugement par quelques exemples que nous rapporterons; nous préférons les plus courts pour la lettre, & les plus profonds pour le sens : par ce moyen, en augmentant le nombre des citations, nous donnerons plus de satisfaction à nos Lecteurs.

A G R E M E N T S. « Dans tous les genres,  
 » les petits agréments l'emportent aujourd'hui  
 » sur le vrai mérite. On dore, on vernit des  
 » cabinets, on néglige la noble Architecture.  
 » Un Poëme épique est moins lû que des Epi-  
 » grammes licencieuses. Un petit Roman sera  
 » mieux débité que le meilleur de nos Histo-  
 » riens.

A M B I T I O N. » La véritable ambition  
 » consiste

consiste bien plus à se rendre supérieur en «  
mérite qu'en dignité. »

A M E. La santé de l'ame n'est pas plus «  
assurée que celle du corps; & quoique l'on «  
paroisse éloigné des passions, on n'est pas «  
moins en danger de s'y laisser emporter, qu'on «  
ne l'est de tomber malade, quand on se porte «  
bien. »

L'immortalité de l'ame est une chose qui «  
nous importe si fort, & qui nous touche si «  
profondément, qu'il faut avoir perdu tout «  
sentiment pour être dans l'indifférence de sa- «  
voir ce qui en est. Toutes nos actions & tou- «  
tes nos pensées doivent prendre des routes si «  
différentes, selon qu'il y aura des biens éter- «  
nels à espérer ou non, qu'il est impossible de «  
faire une démarche avec sens & jugement, «  
qu'en la réglant par la vûe de ce point qui «  
doit être notre dernier objet, &c. » Sur cette «  
importante vérité, on trouve ici bien d'autres «  
réflexions dont la lumière est si simple & si pure, «  
si vive & si pénétrante, qu'il faut être stupide, «  
& non esprit-fort, pour n'en pas sentir l'impres- «  
sion.

A M I. « C'est beaucoup tirer de notre ami, «  
si, étant monté à une grande faveur, il est «  
encore un homme de notre connoissance. »

A M I T I É. On ne peut aller loin dans «  
l'amitié, si l'on n'est pas disposé à se pardon- «  
ner les uns aux autres les petits défauts. »

A R G E N T. Comme l'argent est aujour- «  
d'hui l'essentiel de l'homme, & que sans ce «  
métal aucune qualité ne brille, je suis surpris «  
qu'on ne fasse pas apprendre aux enfans l'é- «  
conomie par règles au-lieu du Latin, vû «  
qu'un Riche ignorant passe devant un Pauvre «

» savant, & que la bêtise en finance, se voit  
 » faire la cour par toutes les sciences. » Cette  
 Observation est du Comte Oxenstirn.

A T H É I S M E. Montaigne ne croit point  
 qu'il y ait d'Athéisme sérieux : on n'en affecte,  
*dit-il*, la profession que par vanité, par fierté,  
 par contenance. Un bon coup d'épée, ajoute-t-il,  
 abbat & appésantit cette licenciense ferveur d'hu-  
 meur volage. C'est encore, continue-t-il, une  
 impression superficielle qui naît de la débauche, &  
 qui nage témérairement & incertainement dans  
 la fantaisie. Hommes bien misérables & écervel-  
 lés, s'écrie-t-il, qui tâchent d'être pires qu'ils ne  
 peuvent !

B I E N F A I T. « Celui qui reproche la fa-  
 » veur qu'il a faite, en acquite celui qui la re-  
 » çoit. » Senèque a dit cela en mille manières  
 différentes.

B O N H E U R. « Afin que le sentiment du  
 » bonheur puïssè entrer dans l'ame, & qu'il y  
 » puisse séjourner, il faut avoir nettoyé la pla-  
 » ce, & chassé tous les maux imaginaires. »  
*Fontenelle.*

C A L V I N I S M E. « Le Calvinisme, le Lu-  
 » théranisme & toute Secte nouvelle est une  
 » Religion dont le génie populaire tend à ren-  
 » verser tous les fondemens de l'autorité. Cet  
 » esprit particulier qui en fait le principe, s'é-  
 » tend sur tout. Quand on s'est établi l'arbitre  
 » de sa croyance, on n'est pas loin de s'ériger  
 » en Juge de ceux qui gouvernent. Une Religion  
 » anarchique enfante des sujets indociles : l'héré-  
 » sie, sur-tout dans un grand Etat, ne produit  
 » que des Républicains : car les petits Princes  
 » s'en pourront sauver. » On cite en cet endroit  
 le Président de Montesquieu.                    C O N S T A N C E.

CONSTANCE. « Le don de souffrir ce  
constamment les malheurs qui nous arrivent, ce  
*dit Sénèque*, est préférable à la faveur d'être ce  
toujours heureux. »

CONVERSATION. « Il y a des gens ce  
qui aiment mieux, dans la conversation, pa- ce  
roître doüés d'un esprit facile, & qui peut se ce  
tirer d'affaire sur toutes sortes de sujets, que ce  
de montrer un discernement solide, juste, ce  
qui s'attache au vrai; comme s'il étoit plus ce  
glorieux de faire voir qu'on fait tout ce qui ce  
peut se dire, que de montrer qu'on fait ce qui ce  
doit se penser. Il y a des gens qui ont des ce  
lieux communs & des thèmes tout faits où ils ce  
brillent d'abord; mais manquant de variété, ce  
ils ennuient bientôt, & paroissent ridicules ce  
aussi-tôt qu'ils sont découverts. »

COUR. L'air de la Cour consiste à quitter ce  
sa grandeur propre pour une grandeur em- ce  
pruntée : celle-ci flatte plus un Courtisan que ce  
la sienne propre : elle donne un air de modestie ce  
qui se répand au loin. »

CREANCE DE DIEU. La créance d'un ce  
Dieu fait le fondement de tous nos plaisirs; ce  
& le sentiment qu'on en a, ne laisse jamais ce  
un homme sans satisfaction dans le bonheur, ce  
& sans consolation dans la misère. Un esprit ce  
bien fait ne goûte pas seulement des douceurs ce  
dans la jouissance du bien qu'il reçoit, il ce  
trouve encore des délices à remercier son ce  
Bienfaiteur; & chaque réflexion qu'il fait sur ce  
cela, lui est un sujet de contentement. C'est à ce  
Dieu qu'il faut avoir recours dans les afflic- ce  
tions : il n'y a point de si grandes amertu- ce  
mes, qui ne s'adouçissent par une parfaite ré- ce  
signation à la Providence. Que chacun juge ce  
d'enc

» donc combien il importe de connoître Dieu ;  
 » & de nous soumettre à ses volontés, tant par  
 » la considération du devoir que par l'intérêt  
 » de notre repos. » *Saint Evremont.*

EXEMPLE. » On se corrige quelquefois  
 » mieux par la vûë du mal, que par l'exemple  
 » du bien. ( C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas  
 » du mal ) & il est bon de s'accoutumer à pro-  
 » fiter du mal, puisqu'il est si ordinaire, au-lieu  
 » que le bien est rare.

FAUTES. » Tout ce qu'on peut faire à  
 » force de faillir, c'est de mourir corrigé.

FLATTERIE. » La flatterie est une fausse  
 » monoye qui n'a de cours que par notre van-  
 » nité.

GRANDEUR. » La grandeur est une par-  
 » ticipation de la puissance de Dieu sur les hom-  
 » mes, qu'il communique aux uns pour le bien  
 » des autres : c'est un ministère qu'il leur con-  
 » fie ; & ainsi n'y ayant rien de plus réel & de  
 » plus juste que l'autorité & la puissance de  
 » Dieu, il n'y a rien de plus réel & de plus  
 » juste que la grandeur dans ceux à qui il la  
 » communique véritablement, &c. »

Quand un mot a plusieurs sortes de signifi-  
 cations importantes, elles n'échappent guères à  
 l'attention de notre Compilateur : il y rapporte  
 des pensées qui répondent à ces sens différens.  
 Ainsi outre l'idée de la *grandeur* d'autorité, ou-  
 tre le partage des *grandeurs naturelles* & des  
*grandeurs* d'institution, on trouve ici la *grandeur*  
*d'ame*, la *magnanimité* qui a son Article parti-  
 culier, la *fausse grandeur*, &c.

HONNETE HOMME. » Un honnête  
 » homme se paye par ses mains de l'application  
 » qu'il a à son devoir, par le plaisir qu'il sent

de le faire, & se desintéresse sur les éloges, « l'estime & la reconnoissance qui lui manquent « quelquefois. » Cette pensée est exprimée d'une manière trop obscure. N'eût-il point été plus naturel de dire : *La loüange, l'estime, la reconnoissance sont un salaire dont l'honnête homme souffre la privation sans peine & sans regret ; il ne la sent pas, il n'y songe pas même, tant il se trouve bien payé par le seul plaisir de faire son devoir.*

INGRATS. « On ne trouve guères d'in- « grats, tant qu'on est en état de faire du « bien. »

Si l'on ne vouloit pas estimer cette Compilation par les talens qu'elle suppose dans l'Auteur, il faudroit du moins reconnoître le bon usage qu'on en peut faire. Sans trouver rien ici qui la rebute, ni qui la fatigue, la paresse même peut s'amuser de ces pensées, & y prendre insensiblement le goût du vrai, du beau, sentiment tout propre à tirer l'ame de son état d'inertie.

Tous les Auteurs qui ont fourni des morceaux à ce Dictionnaire, ne sont pas cités. Quand on en indique quelques-uns, jamais on ne désigne l'endroit de leurs Ouvrages où l'on a puisé. On n'a pas cru qu'il fallût s'astreindre à toutes ces formalités, pour atteindre le but qu'on s'est proposé. Nous n'avons rapporté aucun des portraits qu'on trace ici de quelques hommes célèbres, ni aucun des caractères qu'on prête à quelques Nations : la plupart sont aussi connus que les Peintres dont ils ont exercé le talent.

LOIX. Sur ce mot important, l'*Esprit des Loix* est presque le seul Ouvrage qu'on cite : on s'arrête spécialement aux principes qui servent de fondement à la doctrine de ce fameux Livre,

&

& dont il fait comme la base essentielle de toute la législation humaine. Il nous semble qu'on auroit pû & dû ajouter à l'*Esprit des Loix* un Supplément dont ce Livre a un besoin absolu. L'amour de la patrie, le point d'honneur, la crainte des châtimens, voilà toutes les forces dont Mr. de Montesquieu arme la législation des Empires, selon les différentes formes qui caractérisent leur Gouvernement. Tout cet appareil, dont on fait le soutien de la législation, se réduit donc à des moyens qui ne peuvent qu'émouvoir l'instinct national du Peuple, allumer l'ambition des Nobles, intimider l'audace des foibles : il n'y a rien là qui puisse lier la conscience aux Loix, & étendre l'intérêt de les observer au-delà des limites où se renferme la durée de cette vie. Ces appuis n'étant qu'extérieurs & passagers, leur insuffisance est évidente : avec ces motifs, on n'est tenu qu'à la lettre de la Loi, on n'est pas obligé d'en prendre l'esprit : il suffit de ne paroître pas vicieux, il n'est pas nécessaire d'être vertueux, ou du moins c'est assez d'en jouïr le personnage : la Patrie, le Monarque & le Despote n'ont droit que sur les actions, & non pas sur les sentimens des Citoyens & des Sujets. Il étoit fort aisé de remplir un vuide si notable : nous ne manquons pas d'Ecrivains qui ont élevé l'édifice de la législation sur des fondemens plus stables, & qui l'ont fortifié d'une sanction divine : alors la raison y eût reconnu un sceau sacré, que la conscience ne sauroit violer impunément ; & l'honneur y eût lû en caractères augustes l'obligation indispensable où il est de régler ses sentimens intérieurs comme ses actes extérieurs sur l'*Esprit des Loix*. Les fondemens que Mr. de Montesquieu donne à la législation,

n'en

n'en eussent plus été que des matériaux ; ils fussent entrés dans l'édifice, quand il eût été posé sur sa base naturelle, ils lui eussent servi d'appui contre les mauvais Citoyens qui seroient tentés de le renverser.

Sous le mot LUXE, on rassemble ce qui s'est dit dans les controverses nées sur cette matière. Aux moyens que font valoir les partisans du luxe, succèdent les raisons que leur opposent ses adversaires : c'est-là sur-tout que l'*Ami des hommes* triomphe, & qu'avec son énergie ordinaire il découvre l'abîme que le luxe creuse dans un Etat, & qu'il cache aux yeux de ses fauteurs sous des fleurs empoisonnées, ou sous l'appas d'un intérêt mal entendu. On n'a pas oublié ce trait de Mr. Rousseau de Genève : « Le luxe, « *disent certains gens*, fait la splendeur des Etats. « Mais peut-on nier que les bonnes mœurs ne « soient essentielles à la durée des Empires, & « que le luxe ne soit diamétralement opposé « aux bonnes mœurs ? Que le luxe soit un signe « certain des richesses : qu'il serve même, si « l'on veut, à les multiplier ; que faudra-t-il « conclure de ces paradoxes si dignes de nos « jours ! & que deviendra la vertu, quand il « faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit ? »

LIBERALITÉ. Le libéral double le « mérite du présent par le sentiment ; l'avare le « gâte par le regret. » Ce n'est pas qu'il n'en coûte plus à l'avare, puisqu'en donnant il surmonte son penchant naturel, tandis que le libéral ne fait que suivre le sien ; mais c'est que le regret souille la victoire du premier. Aussi ce regret prend-il sa source dans un sentiment honteux, incompatible avec le sentiment honnête qui seul constitue le mérite d'un bienfait.

LIVRES. « Je ne me prends guères aux  
 » Livres nouveaux, parce que les anciens me  
 » semblent plus pleins & plus roides. » *Montagne.*

LOUANGES. « Si vous observez avec soin  
 » qui font ceux qui ne peuvent louer, qui blâ-  
 » ment toujours, qui ne sont contens de per-  
 » sonne, vous reconnoîtrez que ce sont ceux-  
 » mêmes dont personne n'est content. »

MAGNIFICENCE dans les habits. « J'ai  
 » remarqué que les grands hommes de mon  
 » tems, aussi-bien que de l'antiquité, ont ordi-  
 » nairement du mépris pour la magnificence des  
 » habits. L'homme qui a un mérite réel, aime  
 » ordinairement un habit simple. . . . L'ex-  
 » cessive dépense en habits est une marque de  
 » petitesse de génie, qui veut se distinguer par  
 » quelque endroit. J'ai observé que les nains &  
 » tous ceux qui sont disgraciés de la nature, sont  
 » ordinairement les plus entichés de la parure. »  
*Oxenfiern.*

LE MATERIALISME « est une espèce  
 » de maladie épidémique, qui s'est emparée de  
 » plusieurs de nos beaux-esprits : on peut dire  
 » même que cette maladie porte au loin ses  
 » ravages. Ces esprits forts ne veulent rien ad-  
 » mettre que de matériel : pour eux, ce qui ne  
 » tombe point sous les sens, n'existe pas : ils  
 » veulent absolument que l'homme soit machi-  
 » ne ; machine pesante à la vérité, mais pur  
 » automate. C'est une extension du Roman de  
 » Descartes sur les animaux, avec cette diffé-  
 » rence qu'au-lieu que ce Roman-ci tendoit à  
 » relever l'excellence de l'homme, l'autre n'a  
 » pour but que de le dégrader & de l'avilir, &  
 » c'est à quoi ces vastes Génies consacrent la  
 » sublimité

sublimité de leur esprit. Dans ce système dont les conséquences sont assez claires, tout sort du sein de la matière, & tout y renre. Les personnes instruites savent qu'on a mis en poudre, & de diverses manières dans des Ecrits lumineux, les raisonnemens de ces Messieurs; on est même parvenu à les tourner en ridicule, pour tâcher de les réduire au silence en les couvrant de confusion. »

METAPHYSIQUE. On trouvera ici la notion véritable de cette Science : c'est celle que Mr. Formey a tracée dans une Lettre à Mr. le Chancelier d'Aguesseau ; elle est trop longue pour que nous puissions la transcrire dans cette Notice. Beaucoup d'Ecrivains qu'on croit des Philosophes du premier ordre, sont bien éloignés d'avoir une idée si avantageuse de la Métaphysique : nous les invitons à jeter les yeux sur cette citation, à en approfondir l'objet. Alors si la lumière qu'on leur présente ne les frappe pas, si elle ne gagne rien sur les ténèbres qui couvrent à leurs regards la nature de la Métaphysique, s'ils ne voyent pas le nuage qui les égare dans les déserts obscurs du Matérialisme & du Pyrrhonisme, s'évanouir comme une vapeur trompeuse, devant cette clarté si simple, si pure & si solide, nous commencerons par les plaindre : ensuite nous les prierons de nous déclarer ces raisons supérieures qui les fixent dans l'ignorance & dans l'incertitude où ils se croyent obligés de persévérer avec une humilité dont leur savoir même prétend tirer une partie de sa gloire & de son lustre.

On doit lire aussi les endroits de cette Encyclopédie, qui répondent aux mots MIRACLES, PHILOSOPHES, PHILOSOPHIE, &c. Sur le der-

nier, l'Auteur cite encore la Lettre de Mr. Formey à l'illustre & savant Chancelier de France. « On ne peut, dit-il, s'empêcher de déplorer le malheur de la Philosophie humaine, quand on considère qu'après tout le progrès qu'elle se flatte d'avoir fait depuis un siècle, nous sommes réduits à voir revivre les qualités occultes dans les systèmes des Philosophes modernes, par l'attraction & les formes substantielles, ou par les monades. Ne seroit-ce point la suite des efforts que plusieurs d'entre-eux semblent faire depuis quelque-tems, pour se passer, s'ils le pouvoient, de l'Être suprême dans l'explication de l'ordre qui règne dans l'Univers, comme s'ils vouloient diviniser en quelque manière la Nature, nom aussi vuide de sens que celui de Fortune, & la substituer à la seule cause réelle & universelle dans laquelle réside le véritable pouvoir, & à la seule force motrice dont l'existence & l'efficacité ne peuvent être révoquées en doute ? » Nous devons observer que Newton & Leibnitz ne furent jamais complices de ce projet impie : c'est contre leur intention bien formelle qu'on abuseroit de leurs principes pour réussir dans ce dessein, supposé que Mr. Formey soit fondé à soupçonner quelques Philosophes d'avoir formé un complot si odieux.

M O D E. « L'envie de paroître enjoués & à la mode a presque englouti tout notre bon sens & notre Religion même : au-lieu de suivre les règles que la justice & la piété nous prescrivent, nous prenons le contre-pied sur ce que tout cela se fait de bonne grace. » *Spectateur.*

M O R T. « Ceux qui disent qu'ils craignent

la mort, parce qu'ils craignent l'éternité, fe-  
roient mieux de s'occuper de l'éternité que de  
s'occuper de la mort. » Sur ce mot, cette En-  
cyclopédie offre un bon nombre de réflexions  
sensées & solides.

L'OPINIÂTRETÉ est une qualité  
de bêtes, de femmes, de fots & d'enfans.  
Savoir mollir & se prêter en certaines circon-  
stances est une marque de prudence. L'habile  
Pilote baisse les voiles, quand le vent souffle  
avec beaucoup de véhémence, au-lieu que le  
fou va à pleines voiles à sa ruine. L'ignorance  
& l'opiniâreté se tiennent par la main, &  
le sot croit qu'il y va de son honneur à sou-  
tenir sa fausse opinion, & il aime mieux  
quelquefois perdre l'amitié de gens dont il a  
besoin, que de démordre de son sentiment.  
*Oxenfirm.*

OPULENCE. L'homme qui nage dans  
l'opulence, rarement cherche la vérité : il prend  
la flatterie pour elle, & s'en trouve mieux.  
Que lui importe de mériter l'estime, puisqu'il  
s'acquiert de la considération ? Pourquoi rai-  
sonneroit-il sur le bonheur, dès qu'il peut  
acheter du plaisir ? Les Sciences sont pour lui  
ce qu'est sa livrée : il paye des gens qui les  
portent. «

PARIS. A l'âge de dix-huit ans j'allai à  
Paris pour la première fois, & je trouvai Paris  
un Paradis. A l'âge de vingt-cinq ans, j'y  
retournai pour la seconde fois, & Paris me  
parut agréable. A l'âge de trente-six ans, j'y  
fis un troisième voyage, & il me parut passa-  
ble. M'y voici de retour à quarante-huit, & je  
m'y trouve inquiet ; de sorte que si j'y reve-  
nois dans dix ans, il me paroitroit insupport-  
table. «

» table. Il me semble qu'à mesure que l'homme  
 » me décline, cette incomparable Ville perd ses  
 » charmes, & que semblable à la fortune, elle  
 » ne juge que la jeunesse digne de participer à  
 » ses délices. » *Oxenstirn.*

PASSION. » L'homme prend ses passions  
 » pour soi-même ; il prend le dérèglement de  
 » son cœur pour son cœur. Il ne peut com-  
 » prendre qu'il y ait de la distinction entre lui-  
 » même & ses mauvais penchans : c'est l'affli-  
 » ger que de vouloir le guérir. Il remerciroit  
 » un Médecin qui le guériroit de la fièvre ; mais  
 » il ne peut souffrir une Religion qui veut le  
 » délivrer de ses passions. Ce malheur de l'hom-  
 » me vient de ce que les biens présens font sur  
 » lui une continuelle impression qui lui cache  
 » l'intérêt dont il seroit pour lui d'obéir à la  
 » Religion, & de se conserver pour les biens  
 » qu'elle lui promet.

PETITS-MAÎTRES. » La Nature peut  
 » faire un sot ; mais les femmes & la vanité font  
 » le Petit-Maître.

PEUR. » Jamais d'un homme qui a peur,  
 » on ne tire bon conseil.

PYRRHONISME. » Ceux qui sont at-  
 » teints de cette maladie font gloire de ne rien  
 » savoir, se picquent de ne rien croire, mettent  
 » leur félicité dans une éternelle incertitude  
 » qu'ils voudroient inspirer à tout le monde,  
 » mais dont ils exceptent pourtant, selon les  
 » apparences, l'opinion que l'on doit avoir de  
 » leur mérite. Tous leurs talens ne s'employent  
 » qu'à les maintenir dans un état qui leur patoit  
 » heureux. Comme toute vérité leur nuit, ils  
 » ne cherchent qu'à tout abbattre : chicanant  
 » également le témoignage de nos sens & l'é-  
 » » vidence

vidence de nos idées, ils attisent soigneusement le feu des disputes qui règnent entre les Matérialistes, les Idéalistes & les partisans de l'Optimisme, pour de-là retomber mieux dans leur conclusion favorite, qui veut que tout soit également incertain. Il est vrai, qu'à les entendre parler sans cesse en termes magnifiques du progrès que les Sciences ont fait de nos jours, on les croiroit fort zelés pour elles; mais défions-nous de leur langage. Ces Messieurs songent bien plus à détruire qu'à édifier; & la grande espérance qui les flatte, c'est que les nouvelles découvertes, en ébranlant ce qu'ils appellent préjugés, opinions, systèmes, renverseront enfin tous les fondemens de la Morale, & ruineront tous les principes de la Religion. Au reste, ces Raisonneurs ne sont pas de l'ordre des fous mélancholiques, ce sont des malades qui ont un délire gai, qui sifflent même leurs Médecins, & qui ne font que plaisanter sur les peines inutiles qu'on se donne pour les guérir, en cela plus incurables & plus dignes de pitié. » *Boullier.*

PLAIRE. Le moyen de plaire, ce n'est pas de faire sentir la supériorité, c'est de la cacher. «

RELIGION. Quand il seroit inutile que les Sujets eussent une Religion, il seroit très-utile que les Princes en eussent, & qu'ils blanchissent d'écume le seul frein que ceux qui ne craignent pas les Loix humaines, puissent avoir. . . . C'est un bien moindre mal que l'on abuse quelquefois de la Religion, que s'il n'y en avoit point du tout parmi les hommes. » Nous omettons à regret une foule d'ex-

cellentes réflexions qui suivent & qui précèdent celles que nous venons d'extraire.

RÉPUTATION. « Les grandes réputation sont presque toujours posthumes. Tous les hommes sont pour l'éclat ce qui se devoit faire pour la vertu. » *St. Evremont.*

RICHE. « Celui-là est riche qui reçoit plus qu'il ne consomme : celui-là est pauvre dont la dépense excède la recette. »

ROMAINS. « Les grandeurs passées des Romains tiennent encore toute la terre attentive ; & l'Italie moderne met une partie de sa gloire à découvrir quelques ruines de l'ancienne. »

ROMANS. « Il y a des Romains de nos jours, qu'on pourroit appeler les délires d'une imagination corrompue : ils peignent les mœurs, mais ils les font. La jeunesse y puise avidement le poison d'une indigne volupté. Supposé que, dans l'âge mûr, on échappe à ces fatales impressions, que trouve-t-on ensuite pour nourrir l'esprit dans sa maturité ? des Ouvrages qui, sous l'appas d'une fausse liberté, mettent en question tout ce qui fut utilement mis en fait depuis deux mille ans, qui détachent l'esprit & le cœur du culte de l'Être souverain & du respect pour les Puissances établies : des Ouvrages qui détruisent tout, & n'édifient rien. »

SANTÉ. « C'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé par un trop grand régime. »

SATYRIQUE. « Un homme satyrique fait craindre aux autres son esprit, & doit, à son tour, craindre leur mémoire : le bon sel n'a point d'amertume. »

STYLE.

**STYLE.** Ce mot a été fort fécond pour cette Encyclopédie ; nous n'en détacherons que ce morceau : « Je ne vois aujourd'hui qu'Écrivains, à la vérité pleins d'esprit, mais dont la lecture me déplaît : je sens qu'ils aiment mieux faire parade de leurs lumières, que de se rendre utiles. Les tours recherchés, leur éternel entortillement, leur concision affectée qui à peine daigne s'exprimer, & veut toujours que je les devine, me met l'esprit à la torture, & me vend l'instruction trop cher : une abondance de pensées que l'on semble ne s'être fait un Art de presser & de serrer en petit espace, qu'afin d'humilier les Lecteurs trop lents à les saisir : un ton sec & brusque, un air fier & dédaigneux, un style plus roide que ferme, plus enflé que noble : pour le fond des choses, des idées paradoxes, des sentimens outrés : dans la manière de penser un faux entouré de brillans : dans le caractère, je ne fais quoi d'ardent, de sombre, d'impérieux, de trachant : tel est un ordre d'Écrivains qui sont à la mode. Ces Messieurs, dit-on, ont du génie ; mais vous m'avouerez que ce n'est point un génie heureux, &c. » *Boullier.* C'est-là, selon le Rédacteur de ce Dictionnaire, le *style des Esprits-forts de nos jours.* Il faut restreindre cette assertion à quelques illustres de la Secte, tels que ceux dont Mr. Boullier a si solidement réfuté les dogmes dans ses Ecrits philosophiques. Parmi les plumes licentieuses, il y en a dont le style est moins obscur & moins forcé, comme il y en a dont le style est très-maigre, très-plat & très-rampant.

**VIEILLESSE.** « Un âge honorable est la couronne d'une vie vertueuse, & les che- »

» vœux blancs d'un vieillard sans reproche sont  
 » des lauriers dont le tems le couronne. »  
*Oxenstirn.*

Nous n'oserions répondre, que dans cette Encyclopédie, il n'y eût quelques réflexions répétées, si-non quant aux termes, du moins quant au fond des pensées : on n'en fera pas surpris, si on considère que, dans ce Dictionnaire, il y a bien des mots dont le sens est trop voisin, ou la relation trop prochaine, pour ne pas amener des pensées & des maximes qui se ressemblent ou rentrent les unes dans les autres. D'ailleurs, en fait de Morale, de Politique, de Littérature, &c. il n'est pas si aisé qu'on pourroit le penser, de multiplier & de grossir nos richesses : le fond en est toujours assez commun, & n'en est pas moins suffisant pour nos besoins. C'est par la variété des tours que l'esprit donne à ces idées communes, qu'il montre sa fécondité, sa finesse & sa profondeur. C'est une mine publique, dont le métal s'épure, se raffine, & prend des formes plus ou moins heureuses, selon le génie & le talent des Ouvriers qui l'exploitent & le travaillent avec plus ou moins d'habileté. On trouvera peut-être ici quelques pensées qu'il seroit dangereux d'isoler ; mais on ne sera pas tenté d'en faire aucun abus, si on lit cette Encyclopédie dans le même esprit qui a présidé à sa rédaction, quelque suspectes que puissent être les intentions des Auteurs d'où l'on a tiré ces sortes de pensées.

Le *Bouton de chemise* est le mot de la dernière Enigme.

ENIGME,

E N I G M E.

**J**E suis une très-vile chose ;  
Mais si l'on m'arrache le cœur ,  
Alors par la métamorphose  
Je fais paroître ma hauteur.  
Quel est donc mon tout ? c'est toi-même ;  
Lecteur : ce n'est pas un problème.

Nous avons une Brochure en 26 pages d'un grand *in-octavo*, caractère assez petit, imprimée chez le Sieur Boucherie à Bruxelles, portant titre de *Réponse au Mémoire présenté à la Diète de Ratisbonne, par le Baron de Gemmingen, Ministre du Roi d'Angleterre Electeur d'Hanovre*. On croit que Mr. de Chevrier, dont nous avons eu occasion de parler souvent dans nos Journaux, est Auteur de cette *Réponse*, dans laquelle on découvre des principes surs & des connoissances politiques. Nous n'en pouvons faire d'autre usage que de l'annoncer comme une Pièce intéressante pour les points qu'on y traite, parce que nous n'avons pas rapporté le Mémoire du Roi Electeur. On peut ainsi s'adresser au Sieur Boucherie pour l'avoir.

---

On trouve présentement en vente chez le Sr. Henry, Marchand Libraire sur le Trotoire de la Porte Royale à Nancy; chez le Sr. Charles Nicolas, Libraire rue du Pont, à Pont-à-Mousson, & chez le Sr. Bouchard, près du Palais à Metz: *l'Art nouvellement inventé pour enseigner à lire, accompagné de réflexions conséquentes & critiques sur les méthodes qui ont paru & qui peuvent*

412 *La Clef du Cabinet*

paroître dans ce genre ; L'Art d'apprendre l'Orthographe Française, & de donner la clef du Latin & des autres Langues ; extraits des Ouvrages de deux Savans, pour substituer ces Arts aux méthodes vulgaires. Le tout certifié par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy.

Filii tibi sunt ? crudi illos, & curva illos à pueritiâ illorum. *Eccli. 7. 25.*

A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.*

LA paix & la guerre sont les objets qui depuis plus d'un mois ne font qu'occuper les Ministres, & les Conseils fréquens qui se tiennent à la Cour. Les Puissances en guerre souhaitent véritablement la paix; mais aucune ne paroît vouloir y consentir par aucun grand sacrifice. Ainsi, plus le tems approche de la tenue du Congrès fixé à *Augsbourg*, & plus on se prépare de tous côtés à une campagne sanglante, pour tâcher, par le sort des armes, de se rendre les conditions de cette paix meilleures. Triste sort pour l'humanité. Mais voici comme on prépare les voyes à l'ouvrage futur de la paix. On le fait par des Déclarations & des Contre-déclarations qu'il est à propos de rapporter. La suivante, au nom & de la part de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, fut signée à Paris le 26. Mars de la présente année

année par le Comte de Stahrenberg son Ministre auprès du Roi Très-Chrétien, & fut remise à Londres le 31. du même mois par le Prince de Galitzin, Envoyé Extraordinaire de l'Impératrice de Russie auprès de Sa Maj. Britannique.

*L*es dispositions à la paix, très-conformes aux sentimens de toutes les Parties Belligérantes, que les Rois d'Angleterre & de Prusse ont marqués l'année dernière, yant éprouvé des difficultés qui en ont éloigné le succès; les Cours de Vienne, de Petersbourg, de France, de Stockholm & de Varsovie sont convenues unanimement d'inviter celles de Londres & de Berlin, à renouer une négociation aussi salutaire au bonheur du monde, & qui doit intéresser l'humanité de toutes les Puissances qui se trouvent en guerre.

Dans cette vue, & afin que l'on puisse procéder au rétablissement de la paix, elles proposent l'assemblée d'un Congrès, auquel elles croient qu'il conviendrait de n'admettre, avec les Plénipotentiaires des Parties principales Belligérantes, que ceux de leurs Alliés. Si les Rois d'Angleterre & de Prusse adoptent ce moyen, l'Impératrice-Reine, l'Impératrice de Toutes les Russies, le Roi Très-Chrétien, le Roi de Suede & le Roi de Pologne Electeur de Saxe, proposent la Ville d'Augshourg pour le lieu du Congrès, comme une Ville à portée de toutes les parties intéressées, qui paroît remplir par son emplacement la convenance de tous les Etats; & ne se refusent pas au choix d'une autre Ville d'Allemagne, si Leurs Majestés Britannique & Prussienne la jugent plus convenable.

L'Impératrice-Reine, l'Impératrice de Toutes les Russies, le Roi Très-Chrétien, le Roi de Suede & de Pologne, déclarent en outre qu'ils ont fait  
choix

choix de Plénipotentiaires qui seront chargés de leurs intérêts au Congrès, dans l'espérance que le Roi d'Angleterre & le Roi de Prusse & leurs Alliés, pour ne pas différer la négociation, seront promptement de leur côté, le choix de leurs Ministres respectifs.

La simplicité de cette Déclaration, que pour le bien général, les Cours de Vienne, de Petersbourg, de France, de Stockholm & de Varsovie, se sont déterminées de faire aux Cours de Londres & de Berlin, leur fait espérer que Leurs Majestés Britannique & Prussienne voudront bien notifier par une réponse prompte leurs sentimens sur un sujet aussi essentiel au repos & au bonheur de l'Europe. Fait à Paris ce 26. Mars 1761, par ordre & au nom de Sa Majesté Impériale, Royale & Apostolique. Le C. DE STARHEMBERG.

La même Déclaration que celle-ci au nom & de la part de Leurs Majestés l'Impératrice de Toutes les Russies, le Roi Très-Chrétien, le Roi de Suede & le Roi de Pologne Electeur de Saxe, a été faite & signée à Paris le même jour que celle-ci; savoir, celle de l'Impératrice de Russie par le Prince de Galitzin, celle du Roi Très-Chrétien, par le Duc de Choiseul; celle du Roi de Suede, par le Baron de Sheffer; & celle du Roi de Pologne Electeur de Saxe, par Mr. de Fontenay; & elles ont été toutes remises à Londres en même-tems; c'est-à-dire, le 31. Mars 1761 par le Prince de Galitzin.

Contre-déclaration signée à Londres le 3. Avril 1761, & remise le même jour au Prince de Galitzin, Envoyé Extraordinaire de l'Impératrice de Toutes les Russies, pour être remises à Paris.

Les dispositions de Leurs Majestés Britannique

&c.

& Prussienne pour le rétablissement de la tranquillité générale de l'Europe, étant fermes & sincères, elles n'ont pu éprouver aucun changement par le cours du tems qui s'est écoulé depuis leur Déclaration du 23. Novembre 1759.

Leurs Majestés acceptent donc avec satisfaction l'offre de l'assemblée d'un Congrès dans la Ville d'Augsbourg, renfermée dans les cinq Déclarations faites à Paris le 26. Mars dernier, & remises à Londres le 31. du même mois au nom & de la part de Leurs Majestés l'Impératrice-Reine, l'Impératrice de Toutes les Russies, le Roi Très-Christien, le Roi de Suede & le Roi de Pologne Electeur de Saxe.

Les Cours de Londres & de Berlin acquiescent également à la clause de cette Déclaration qui concerne la règle qu'on propose d'établir, par rapport à l'administration des Plénipotentiaires qui auront droit d'être reçus au Congrès.

Au reste, comme leur zèle pour l'avancement de l'ouvrage salutaire d'une pacification générale, correspond parfaitement à celui qui paroît animer les Cours de Vienne, de Petersbourg, de Versailles, de Stockholm & de Varsovie : Leurs Majestés Britannique & Prussienne ne tarderont pas de nommer incessamment leurs Plénipotentiaires, étant disposées de concourir d'un pas commun & égal, à tout ce qui pourra accélérer l'ouverture d'un Congrès qui vient de leur être offert.

Par ordre & au nom du Roi, signé BUTE.

A Londres le 3. Avril 1761.

La même Contre-déclaration que celle-ci pour l'Impératrice de Russie, le Roi Très-Christien, le Roi de Suede & le Roi de Pologne Electeur de Saxe, a été faite & signée le même jour que celle-

celle-ci ; & elles ont été toutes remises en même-tems à Mr. le Prince de Galitzin pour les faire passer à Paris.

Le 24. le Roi a nommé le Comte d'Egremont, le Vicomte de Stormont son Envoyé Extraordinaire auprès du Roi de Pologne, & le Général Yorke son Ministre auprès des Etats Généraux, ses Ministres Plénipotentiaires au Congrès qui va être entamé dans la Ville Impériale d'Augsbourg.

Le Roi Très-Chrétien a fait choix du Comte de Choiseul son Ambassadeur à la Cour de Vienne, & le Roi de Prusse a nommé le Baron de Plotho son Ministre à la Diète de Ratisbonne, & Mr. Haesler, leurs Plénipotentiaires à ce Congrès.

Le 24. au soir la Cour expédia un Courier au Roi de Prusse. Le Prince de Galitzin en envoya un à Paris. Le 28. il est arrivé un Courier à la Cour venant d'Allemagne. Le Comte de Verri reçut aussi des dépêches importantes de Turin, dont il a communiqué le contenu aux Ministres du Roi. Il s'est tenu deux jours de suite de grands Conseils à St. James ; le tout sur la paix, & les moyens de l'accélérer.

Le Roi de Prusse, comme les autres Potentats, a donc consenti à la tenuë d'un Congrès purement & simplement, & sans nulle explication ; ce qui détruit une fausse insinuation qu'on a prêtée à ce Prince dans nombre de papiers publics d'Angleterre, où les Presses n'ont que trop de liberté. Cette fausse insinuation portoit que *Sa Majesté Prussienne offroit une partie de la Silesie pour épargner l'effusion du sang* : Cette offe n'a jamais été faite. C'est l'esprit de malice

l'ice qui s'est plu à la supposer, pour imputer à l'Impératrice-Reine Apostolique la continuation de la guerre, comme un effet d'opiniâtreté ou d'ambition, tandis que ses ennemis seroient réputés les seuls amis de la paix, & présentés comme des modèles d'humanité & de désintéressement ; eux qui l'ont provoquée aux armes en commençant la guerre & en la continuant par une infinité de traits qui révoltent l'humanité. Revenons.

C'est, comme on le voit, le Prince de Galizin, Ministre de Russie à Londres, qui a été choisi pour instrument de l'espérance qu'on peut concevoir de la pacification à venir. Le Comte de Stahrenberg en lui envoyant de Paris les Déclarations que nous venons de rapporter, lui écrivit le 26. Mars la Lettre suivante,

*Sa Majesté l'Impératrice-Reine Apostolique de Hongrie & de Bohême, ma très-gracieuse Souveraine, m'ayant autorisé à concerter avec le Ministère de Sa Majesté Très-Chrétienne & les Ministres des Cours alliées, résidens à Paris, les moyens de déclarer les vûes salutaires desdites Cours alliées pour le rétablissement de la paix, nous sommes convenus, Monsieur, de vous envoyer chacun séparément, la Déclaration que vous trouverez ci-jointe, & de vous prier d'avoir la bonté de la remettre au Ministère de Sa Majesté Britannique, en le requérant de vouloir en faire le rapport à Sa dite Majesté & en donner pareillement connoissance à Sa Maj. Prussienne. En remplissant à cet égard les fonctions de mon ministère & les ordres de ma Cour, je me fais un plaisir de vous témoigner, Monsieur, la sincère satisfac-*

tion que j'ai de cette marque publique, que les Puissances alliées vous donnent de leur confiance en vos lumières & en votre zèle pour le rétablissement de la paix. Agréez, je vous prie, que je vous en fasse mon compliment, & que je profite de cette occasion pour vous témoigner les sentimens d'estime & d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

Cette Lettre & ces Déclarations ont produit le plus heureux effet. La réponse, que voici, de Mr. le Prince de Galitzin le développe suffisamment.

*Je reçus Dimanche passé vers minuit la Lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 26. de Mars, ainsi que la Déclaration y jointe de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.*

*Mon zèle & mon empressement pour l'objet important de la Commission dont je me vois honoré, me fit souhaiter le lendemain, Lundi, de remettre encore ce jour-là cette Déclaration à Mr. le Comte de Bute, Ministre & Secrétaire de Sa Maj. Britannique; mais je n'ai pu satisfaire à mon désir, & ce n'est que le jour suivant, Mardi dernier, que je la lui ai remise, en le requérant en même-tems de vouloir bien en faire le rapport au Roi son Maître, & d'en donner pareillement connoissance à Sa Maj. Prussienne.*

*Il m'est d'une grande satisfaction, Monsieur, de vous annoncer sans délai, que l'importante affaire, qui intéresse si fort le bonheur de tant de Nations, est actuellement mise en train par des heureux commencemens, comme Votre Excellence le verra par la Contre-Déclaration de Leurs Majestés Britannique & Prussienne, que j'ai reçûe*

*Le matin de Mr. le Comte de Bute, en présence des Ministres de Prusse, & que j'ai l'honneur de joindre ici.*

*Je ne saurois, Monsieur, qu'être extrêmement flatté de la marque honorable & distinguée, que les Hautes Puissances alliées & sur-tout Sa Majesté votre auguste Maîtresse ont daigné me donner en cette occasion de leur confiance, & je m'estime fort heureux d'avoir été l'organe des vûes aussi salutaires, au sujet desquelles je dois témoigner à Votre Excellence ma sincère reconnoissance de même que des sentimens favorables qu'elle veut bien avoir pour moi.*

*J'ai l'honneur d'être, &c.*

On croiroit par ces dispositions pacifiques que le fleau de la guerre dont Dieu se sert pour châtier les hommes, va enfin cesser, si en même-tems l'on ne voyoit les Armées d'Allemagne en disposition de s'entreprendre de nouveau, de se disputer encore des victoires ; si l'on ne voyoit les armes portées sur mer & agir vers les Côtes de France, ainsi qu'en *Amérique* & en *Asie*. La campagne pourra ainsi s'écouler avant que l'on ne soit convenu de quelque chose de fixe au Congrès, toutes les Puissances intéressées à la guerre ayant leurs objets en vûe, également dans les moyens du rétablissement de la paix générale & dans l'exécution du plan qu'elles ont concerté pour cette année, au cas que les ouvertures de la paix ne produisent pas l'effet qu'elles s'en promettent. Indépendemment des points divers que la Cour de Londres veut proposer & apprécier au Congrès tant pour elle que pour ses Alliés, on prétend qu'elle s'est chargée d'un arrangement

arrangement en faveur de celle de Turin ; que si les Puissances y souscrivent l'Italie resteroit dans la tranquillité dont elle jouit, & en cas d'opposition, que le Roi de Sardaigne voudroit profiter des circonstances présentes pour faire valoir des prétentions qu'il forme depuis long-tems. Il en est donc qu'au sein des apparences pour la paix, on continuë de tous les côtés des préparatifs immenses de guerre. L'Angleterre, quoi-qu'endettée on ne peut pas plus, augmente encore sa Marine, renforce ses Régimens, en leve de nouveaux, veut que l'Armée aux ordres du Prince Ferdinand de Brunswich soit cette année de 131 mille combattans, & elle se prépare avec activité à une seconde entreprise contre les François dans leur pays.

Celle contre *Belleisle* n'ayant pas réüssie d'abord aux Anglois, comme on le verra à l'article de France, ils sont revenus y débarquer en beaucoup plus grand nombre, & le succès a couronné en partie cette seconde descente; ils se sont rendus maîtres de toute l'Isle à l'exception de la Citadelle du Palais, où les François paroissent vouloir faire la plus vigoureuse résistance. On compte fort à Londres, mais on peut s'y tromper, que cette Citadelle ne tiendra guères que quinze jours ou trois semaines, & qu'ensuite on tentera un autre coup médité, tandis que les Vaisseaux du Roi en station dans les deux mers, & les Armateurs chercheront à intercepter, à ruiner la Marine Françoisse d'une manière plus efficace qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. En ce point le bonheur leur en a déjà voulu par des prises de conséquence, dont les nouvelles de Londres sont remplies. La *Venus*,  
Bregate

*des Princes &c.* Juin 1761. 427

Frégate du Roi étant en compagnie du *Héro*, Prises en mer s'est emparée le 2. Avril du *Bertin*, Vaisseau sur les François. neuf de la Compagnie Française des Indes, percé pour 64 canons, mais qui n'en avoit que 28 & 350 hommes d'équipage, & dont la cargaison destinée pour l'Asie, consistoit en vivres, en artillerie, en munitions & en 24 mille dollars. Cette prise est entrée à Plymouth le 16. avec la *Venus*, qui y a encore amené le *Lion*, Armateur de Bayonne de huit canons, huit pierriers & 86 hommes. Un Corsaire de *Dunkerque* de huit canons, huit pierriers & de 61 hommes a été conduit dans le même-tems aux Dunes par la Frégate la *Biddeford*. Le *Grand Cyprus*, Armateur de Bayonne de 18 canons & de 180 hommes d'équipage, a été saisi près de Lisbonne par la Frégate du Roi la *Blonde*. Un autre Bâtiment François de 400 tonneaux, de 24 canons & de 120 hommes, parti de Bordeaux pour Saint-Domingue avec des vivres & des munitions, a été conduit au *Tage* par la même Frégate. Le *Brimborion*, Corsaire de Dieppe, d'un canon, de 12 pierriers & de 35 hommes, a été amené à Plymouth par le *Terpsichore*. Un gros Navire armé en course, fort de 22 canons & de 220 hommes, dont la Frégate du Roi l'*Acteon* s'est emparée, est entré aux Dunes. Un Armateur François de huit canons, huit pierriers & 72 hommes, a été amené à Bristol par la Frégate du Roi la *Milford*. L'*Orislamme*, Vaisseau de guerre François de 50 canons & de 450 hommes, a été pris & amené à Gibraltar, par le Vaisseau du Roi l'*Isis* aussi de 50 canons. Le Capitaine Wheeler, Commandant de ce Vaisseau, a été tué dans l'action. L'*Orislamme* alloit au Cap François avec un chargement considérable.

ble. Le Vaisseau du Roi le *Sheerness* a amené aussi à Gibraltar un Vaisseau François parti de St. Jean-d'Acres ; & le *Ferme* y en a conduit deux autres qui faisoient route pour la Martinique. A la suite de ces nouvelles en prises, on trouve aussi celles qui ont été faites sur les Anglois par l'ennemi : elles les égalent à peu près, & elles sont presque de même valeur dans ces derniers jours.

Inde. Amé.  
rique.

L'Inde & l'Amérique ne donnent point de si bonnes nouvelles à la Nation. Dix Vaisseaux François en état de tenir la mer, sont encore dans l'*Isle de France* : les Anglois en ont à la vérité 17 sur la Côte de *Coromandel* ; mais un Nabab, Allié de la France, a introduit depuis peu un convoi considérable & cinq mille hommes de ses troupes dans *Pondichery*, dont le siège est à présent regardé d'autant plus difficile à entreprendre, que les troupes Angloises qui investissent cette Place par terre, manquent de presque toutes les choses qui y sont nécessaires, & que deux Vaisseaux François ayant échappé à la vigilance de la Flotte Angloise sont entrés dans son Port aussi chargés de vivres & de munitions. De plus l'Equipage du *Denham*, Vaisseau de la Compagnie Angloise des Indes, après avoir brûlé son Vaisseau pour l'empêcher de tomber en proie aux François, s'est retiré au Fort *Marlborough*, & a défendu cette Place avec vigueur ; mais la supériorité du nombre de l'ennemi l'a obligé de se rendre. On avoit sauvé d'avance les meilleurs effets, en les envoyant dans l'intérieur du pays : le reste fut envoyé à *Batavia* sur des Bâtimens Hollandois.

Voilà ce qu'on a de fâcheux de l'Inde. Pour l'Amérique on en sçait que le Général Amherst, qui

qui y commande les troupes Angloisès, se dispose à une entreprise, qu'il assemble ses troupes, qu'il frette beaucoup de Bâtimens de transport, qu'il les charge d'artillerie forte, que son dessein est de gagner le bord oriental du *Mississipi* & d'y faire le siège de la *Nouvelle-Orleans*; mais que les François ne paroissent pas le craindre beaucoup pour la *Martinique*, une Puissance à laquelle le Roi Très-Chrétien a promis liberté de commerce à la paix sur les côtes de cette Ile, s'étant engagée d'y introduire trois mille hommes avec des vivres & des munitions pour sa défense.

Les Membres des deux Chambres du Parlement sont tous élus. Ils ont dû s'assembler le 19. Mai, non pour délibérer sur aucune affaire, mais seulement pour se former & faire acte de leur autorité & de leurs privilèges. On a aussi élu le 5. du mois de Mai les seize Pairs d'Ecosse qui doivent avoir séance & voix délibérative dans la Chambre Haute du Parlement de la Grande-Bretagne.

Le Roi a admis dans son Conseil privé le Marquis de Granby, Lieutenant-Général d'Artillerie, & a donné à Mr. Henri Granville le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour Ottomane, où Mr. Portet restera en qualité de Ministre pour la Grande-Bretagne.

*La nouvelle du prochain mariage du Roi avec la Princesse de Brunswich, que nous avons donnée comme certaine dans notre dernier Journal, est une nouvelle hazardée & sans fondement jusqu'à présent. Des Lettres de Londres, même de gens de mise, en ont imposé au public & à tous les Ecrivains publics sur cet article.*

## H O L L A N D E.

Il est question dans l'assemblée des Etats-Généraux d'affaires qui intéressent beaucoup les Provinces-Unies dans la conjoncture où se trouve l'Europe. L'augmentation des troupes n'y a pas encore été discutée aussi fortement, pour mettre la République non-seulement en situation de faire respecter sa neutralité, mais aussi en état de conserver ses droits dans le cas où l'une ou l'autre des Puissances en guerre viendrait à les enfreindre dans le Congrès qu'elles font dans la résolution de former à *Augsbourg*. Leurs Hautes Puissances paroissent d'intention d'envoyer une personne éclairée en cette Ville, afin d'être instruite de ce qui s'y passera.

On n'a rien à mander des Pays-Bas Autrichiens que le passage de divers Corps de troupes François par quelques Villes pour se rendre à l'Armée que commande actuellement le Prince de Soubise sur le *Bas-Rhin*, le retour de *Vienne* à *Mons* de Madame Royale la Princesse Charlotte de Lorraine, & aussi le retour à *Bruxelles* du Duc d'Ahremberg, du Général Dombale qui ont servi la campagne dernière sous le Maréchal Comte de Daun, & le départ du Duc d'Urfel & du Marquis de Deinsé, Chambellans de Son Alt. Royale le Duc Charles de Lorraine pour *Mergentheim*, d'où l'on a appris l'élection faite d'un nouveau Grand Maître de l'Ordre Teutonique en faveur de ce Prince, qui vient de revenir à *Bruxelles*, aux acclamations de tout le peuple.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

LE plan des opérations de la campagne présente en Allemagne étant réglé, le Prince de Soubise est allé prendre le Commandement de l'Armée du Roi qui doit agir sous ses ordres sur le *Bas-Rhin*. Il s'y trouve actuellement rendu avec tous les Généraux qui y ont du service, & ses opérations ont été concertées avec le Maréchal-Duc de Broglie de manière à en attendre une bonne suite des succès qui jusques-ici ont accompagné les sages directions du dernier de ces Seigneurs. La paix est néanmoins sur le tapis, puisqu'il est décidé qu'il y aura un Congrès à *Augsbourg*; mais, comme on l'a déjà dit, les armes en précéderont encore la tenuë, & le fort qu'elles auront pourra décider des articles qu'on y mettra sur le tapis. Ceci regarde la pacification générale. On croyoit qu'une paix particulière de la France avec l'Angleterre en auroit frayé le chemin; mais les apparences y deviennent tous les jours plus contraires. Les Anglois, quoiqu'il leur en ait couté, quoiqu'il leur en coute, n'en veulent pas démordre. Ils persistent dans le dessein de foudroyer les côtes du Royaume. Après plusieurs tentatives inutiles, *Belleisle* est enfin l'Isle où se fixe aujourd'hui leur grande expédition secrete. Nous l'avons annoncé le mois passé.

Descentes  
des Anglois  
dans Belle-  
isle.

Leur Flotte, commandée par l'Amiral Keppel, parut le 7. Avril devant cette Isle. Deux Vaisseaux, deux Galiottes & quinze Bâtimens passèrent au Nord de la pointe des Poulains, qui est le point le plus avancé de l'Isle dans la partie du Nord-Oüest, & vinrent mouïller dans la Rade de *Sauson*, qui en est proche, tandis que le gros de la Flotte, composé d'environ huit Vaisseaux, douze Frégates & cent Bâtimens de toute espèce & de toute grandeur, longeant à l'aile à l'Oüest, vint par le Sud doubler la pointe de l'*O-Maria* au Sud-Est de Belleisle. Ils y mouïllèrent sur le midi, se prolongeant par le travers des grands sables.

Le Chevalier de Sainte Croix, Brigadier des Armées du Roi, qui commande dans l'Isle, ayant reconnu la position des Anglois, donna ordre aussitôt aux Régimens de Nice & de Bigorre, & au Bataillon de Milice de Dinan, qui composoient la garnison, & aux Milices Gardes-Côtes de l'Isle, de se porter au poste designé en cas d'alarme. Il remit ses instructions aux Commandans des différentes parties, suivant la disposition générale qu'il avoit précédemment arrêtée. Comme il en avoit fait répéter plusieurs fois la manœuvre aux troupes, elles s'y postèrent promptement & sans confusion; les ennemis employèrent le reste de cette journée à disposer leurs Vaisseaux de guerre & leurs Bâtimens de transport dans l'ordre où ils devoient être pour l'attaque qu'ils avoient résoluë. Les Galiottes, qui avoient mouïllé dans la partie de *Sauson*, jettèrent sur la batterie quelques bombes, qui firent peu d'effet. Le Chevalier de Ste. Croix fit canonner les Vaisseaux qui s'approchoient trop près de la Côte. Les troupes passèrent la nuit

mit dans leurs postes. Le 8. à six heures du matin le vent ayant tourné au Nord, les Anglois qui étoient dans la partie de l'*O-Maria* mirent à la Mer quarante-cinq Bateaux plats, qui pouvoient contenir environ cent hommes chacun. Leurs troupes s'y étant embarquées, ils se rassemblerent derrière le Vaisseau commandant la division mouillée à la hauteur des grands sables, d'où ils mirent à la voile pour tourner la pointe de l'*O-Maria*; la division mouillée dans la partie de *Sauson*, à l'autre extrémité de l'Isle, mit aussi ses Chaloupes à la mer. Le Chevalier de Ste. Croix qui jugeoit que le vent ne leur permettoit pas de rien entreprendre dans cette partie, ayant remarqué qu'il n'y avoit aucune de ces Chaloupes à bord, sentit bien que le véritable projet des ennemis étoit de réunir toutes leurs forces sur la partie de l'*O-Maria*; il envoya ordre au Commandant du premier Bataillon du Régiment de Nice, qui occupoit cette partie, de n'y laisser que quatre Compagnies, & de se poster avec le reste sur les hauteurs qui dominent les grands sables & le Port, où il prévint que se feroient les plus grands efforts.

A midi les Vaisseaux & une Galiotte à bombes vinrent s'emboffer vis-à-vis le Port *Andras*; & tirèrent avec la plus grande vivacité sur les batteries qui en défendent l'entrée. Quoiqu'elles ne fussent armées que de quatre pièces de canon, elles furent si bien servies, que leur feu se soutint pendant une heure. Les ennemis firent alors déborder les Bateaux plats, qui s'avancèrent vers la plage du Port *Andras*. L'ancienne digue qui fermoit ce Port ayant été détruite par la Mer, & la nouvelle n'étant point encore assez avancée pour contribuer à sa défense, le Chevalier de Ste.

Croix fit porter dans les flancs du fond de cette anse le Régiment de Bigorre d'un côté, & trois Compagnies du Régiment de Nice de l'autre.

Dans cet instant il vit paroître sur les sommets, à la droite du Port *Andras*, une tête assez considérable des ennemis, qui ayant débarqué dans une partie qu'on avoit jugée inaccessible, & gravi par des rochers extrêmement escarpés, se formoit en bon ordre sur les derrières du Régiment de Bigorre, qu'elle dominoit entièrement. Il fit détacher aussi-tôt deux Piquets de ce Régiment, & ordonna à Mrs. Dumont & Gros, qui les commandoient, de marcher à cette troupe, & de charger bayonette au bout du fusil; ce qui fut exécuté sur le champ avec la plus grande bravoure & le succès le plus complet. Les ennemis, malgré l'avantage du nombre & de leur position, furent tous tués ou précipités dans la mer; après une résistance assez opiniâtre Mr. Dumont y fut tué, & Mr. Gros blessé d'un coup de bayonette dans la poitrine.

Pendant cette action la premiere division des ennemis, composée de Grenadiers & de Volontaires, ayant fait son débarquement dans l'anse du Port *Andras*, le Chevalier de Ste. Croix, sans leur donner le tems de se former, fit déboucher le Régiment de Bigorre & les trois Compagnies de celui de Nice, qui se porterent sur eux avec la plus grande vivacité & le meilleur ordre, défirent entièrement tout ce qui étoit débarqué, & obligerent par le feu le plus vif les Bateaux de la seconde division, prêts à faire son débarquement, à se retirer derrière les deux Vaisseaux embossés, après avoir perdu prodigieusement de monde.

Les batteries, qui avoient été réparées pendant

tant ce tems, recommencerent à tirer, & en coulerent plusieurs à fonds.

La perte des ennemis doit avoir été très-considérable, il n'est pas possible de l'évaluer bien exactement, une grande partie ayant été noyée dans les Bateaux, ou en voulant les regagner. Il y a eu environ 400 prisonniers, dont dix-sept Officiers parmi lesquels se trouvent Mrs. de Mecklein, Général-Major, & Thomas, Lieutenant-Colonel commandant la premiere division.

Les troupes du Roi ont perdu dans l'action en tués un Capitaine, un Lieutenant & seize Soldats. En blessés il y a un Lieutenant-Colonel, deux Capitaines, trois Lieutenans, un Enseigne des Gardes-Côtes, & 69 Soldats blessés.

Le Chevalier de Sainte Croix a justifié dans cette occasion la haute opinion qu'on avoit depuis long-tems de ses talens militaires. Ses dispositions ont été si bien faites & si clairement ordonnées, que depuis l'approche des Anglois il n'y a eu ni confusion, ni incertitude dans l'exécution des mouvemens.

Après avoir remué depuis cet échec, & s'être un peu refaits, les Anglois ont rodé continuellement au tour de l'Isle jusqu'au 22. Avril au matin, qu'ils ont tenté infructueusement une nouvelle descente à la pointe de l'*O-Maria*; mais le même jour à cinq heures du soir, renforcés considérablement par des troupes & de l'artillerie ils ont fait une attaque vive au Port d'*Andras*. Les troupes du Roi y ont fait les derniers efforts, mais accablées de fatigue & obligées de céder au nombre, elles se sont repliées après une perte assez considérable, & l'ennemi a pris poste. Mr. de Sainte Croix a disputé le terrain pas à pas à la faveur des coupures naturelles, & de celles  
qu'il

qu'il a faites, si-bien que du 23. au 28, les Anglois n'ont avancé que d'une demie lieüe. Ils ont débarqué sept mille hommes, & le surplus est resté sur leur Flotte. Le 29. sur le midi, par un tems fort calme, trois de leurs Galiottes à bombes ont bombardé la Place, mais sans aucun effet. Le Duc d'Aiguillon, qui commande sur toute la Côte, avoit trouvé moyen d'y faire passer quelque monde & des signaux, malgré l'Isle entourée par les Vaisseaux de la Flotte Angloise. Les bombes de la Place ont même écarté les Galiottes qui s'en étoient approchées. Le 30. & le jour suivant ont été employés par les troupes du Roi à perfectionner les Redoutes qui défendent la Place & à canonner l'ennemi, qui de son côté, étant formé en trois colonnes, a attaqué un Piquet du Régiment de Nice, posté dans le Village de Rosbosten, & l'a obligé de se replier avec perte de dix hommes tués & blessés.

Le 2. Mai au point du jour ce Village a été repris après une attaque qu'y a faite un Détachement François, & l'Anglois en a été délogé. Mr. de Ste. Croix fait faire toutes les nuits de petites sorties pour inquiéter les travailleurs, & suivant toute apparence, s'il est forcé de céder ce sera à grand prix pour l'ennemi. Il n'y a pas jusqu'aux femmes qui ne se portent à la défense de *Belleisle*. Ayant demandé la permission de faire des patrouilles comme les hommes, Mr. de Ste. Croix, pour leur témoigner combien il agréoit leur zèle, leur a permis de composer une Compagnie de 60 d'entre-elles, qui exécutent ce qu'elles ont obtenu.

Le Duc d'Aiguillon ne néglige rien d'ailleurs pour tenter de jeter de nouveaux secours dans la Place, dont la garnison est nombreuse & ne manque

qué ni de vivres ni de munitions. On a armé seize Vaisseaux de guerre à *Brest* à cet effet, & plusieurs Capitaines ont reçu ordre de se rendre sur le champ dans ce dernier Port. La Flotte des Anglois est en deux divisions devant *Belleisle*: l'une y couvre & y seconde les opérations de leurs troupes, l'autre y coupe presque toute communication entre l'Isle & le Continent. Le Chevalier *Williams* des leurs a été tué de nuit en allant reconnoître les environs de la Citadelle du Palais.

A un autre mois pour marquer le fort qu'aura eu l'entreprise des Anglois sur l'Isle contre laquelle ils employent tant de forces. Ils comptent bien de l'achever avant qu'on n'en vienne à des préliminaires de paix avec eux, qui doivent s'entamer incessamment, comme on le prétend à *Paris* & à *Londres* par deux Envoyés. L'un qui est *Mr. Stanley*, un des Lords Commissaires de l'Amirauté d'Angleterre, est déjà du 8. Mai arrivé à *Paris* à ce sujet: les prisonniers de guerre sont aussi en partie l'objet de son voyage. *Mr. de Buffi*, premier Commis du Bureau des affaires étrangères, se rend aussi à *Londres* pour le même sujet.

Si les Armateurs de la Couronne & des Ports avec les autres Bâtimens en course ne surpassent point en prises ceux des Anglois, on compte qu'ils les égalent au moins. Nous avons marqué celles qu'ont faites ces derniers sur les François depuis un petit tems. Voici les autres faites par les François sur les Anglois, tant en Europe qu'en Amérique & dans l'Inde: le *Sutley* allant de Valence à Bristol, qui a été conduit en Espagne; la *Paix*, parti de Guernezey pour St. Sebaltien; l'*Appleton*, l'*Albanie* & le *Cygne*,  
pris

Prises  
Mer.

pris à leur retour de la Caroline par le Corsaire le *Corbeau* de Bayonne, qui a aussi rançonné le *Betzy* pour mille livres sterling; le *Betzy*, autre Bâtiment Anglois que le rançonné; l'*Argo*, venant de la Nouvelle-York; le *Buckhaven-Galley*; le *Long-Islandy*; la *Sirene* de Boston; le *Dove* de la Nouvelle-Londres; la *Marie* de la Caroline Méridionale; le *Polly* de Gibraltar pour Salem; le *Speedwell* de Piscataqua; & trois Chaloupes, l'une de la Nouvelle-Londres, l'autre de Bristol, & la troisième de Boston.

Il y a eu aussi un petit combat en mer. L'*Achille*, Vaisseau de 62 canons, commandé par le Chevalier de Raimond-Modene, rencontrant le 10. Avril à quarante lieues des Côtes de France, une Escadre Angloise de quatre Vaisseaux & une Frégate, prit le parti de forcer de voiles pour éviter le combat, dont il n'étoit pas apparent qu'il pût sortir avec succès. Il lui réussit de laisser bientôt au loin trois Vaisseaux Anglois & la Frégate; mais le quatrième, meilleur voilier, quoique monté de 70 canons, l'atteignit, & il y eut à deux reprises un combat, qui quoique très-vif ne fut pas fort sanglant, parce que l'Anglois, qui ne visoit qu'à l'abordage, qu'à démâter & désagréer l'*Achille*, y réussit. Cependant l'*Achille*, tout désarmé qu'il étoit, trouva moyen à la faveur de la nuit, d'esquiver & de s'aller réfugier & réparer dans un Port ami. Il étoit parti des Côtes de Bretagne avec la Frégate la *Boufomme*, dont il fut séparé par un coup de vent, la nuit du 9. au 10.

Le Roi a enfin accordé le retour des trente  
Parlemens. Membres du Parlement de *Besançon*. Après deux ans d'exil, ils sont rendus à leurs Concitoyens, Mr. Bourgeois de Boyne, qui joignoit au titre  
de

de premier Président de cette Compagnie celui d'Intendant de la Province, a donné sa démission de l'une & de l'autre de ces Charges, & a été fait Conseiller d'Etat. Sa Majesté ne voulant plus que ces deux Dignités soient réunies dans le même Sujet, a conféré la première à Mr. de la Marche qui étoit premier Président de Dijon, & la seconde à Mr. de Lacorée. A l'occasion du rappel de ces trente Conseillers, l'Avocat-Général & le Procureur-Général du Parlement de Paris ont été mandés à *Versailles*, où le Roi leur a annoncé l'acte de clémence auquel il se déterminoit.

Nous avons dit le mois passé, que le Parlement de *Normandie* avoit fait un Arrêté au sujet de la réponse faite par le Roi le premier Mars au premier Président de ce Parlement \* : Comme l'affaire regardoit les Membres exilés du Parlement de *Besançon* présentement rappelés, nous joignons ici l'Arrêté dont il est question.

« La Cour, toutes les Chambres assemblées, »  
« après avoir de nouveau pris lecture de tout ce »  
« qui s'est passé dans la Députation demandée »  
« par la Lettre de Sa Majesté du mois de Janvier »  
« dernier; après avoir entendu le récit fait par »  
« Mr. le premier Président, des dernières dé- »  
« marches qu'elle auroit jugé convenable de »  
« faire auprès du Trône, pour expliquer de nou- »  
« veau au Seigneur Roi les véritables intentions, »  
« les vûes droites & légitimes, les vérités lé- »  
« gales & incontestables avouées depuis treize »  
« siècles par tous les prédécesseurs Rois & par »  
« la Nation, les principes sacrés dans lesquels »  
« elle »

\* Voyez cette réponse dans notre Journal d'Avril dernier, page 259.

» elle a puisé ses Arrêts & Arrêtés, & les objets  
 » importans qui ont toujours fait la baze de  
 » ses justes réclamations; principes dont la vé-  
 » rité est démonstrativement établie dans les  
 » différentes Remontrances qui ont été faites  
 » pour les manifester, littéralement prouvées  
 » par les textes & les autorités qui y ont été  
 » citées; principes aussi anciens que la Monar-  
 » chie, auxquels elle doit son origine, son ac-  
 » croissement, son harmonie, sa splendeur &  
 » sa stabilité, & d'après lesquels on a agi dans  
 » tous les tems.

» Ladite Cour en délibérant, a arrêté, que si  
 » elle n'a pû voir, sans les plus vives douleurs,  
 » le peu de succès qu'auroient eu jusqu'à ce jour  
 » les différentes Remontrances & les démarches  
 » multipliées, que le maintien des Loix confié  
 » à sa vigilance & à la religion de son ser-  
 » ment, exigeoit de son zèle & de sa fidélité;  
 » que si elle n'a fait, dès long-tems & jusqu'ici,  
 » que d'infructueux efforts, pour faire parvenir  
 » jusqu'au Trône les cris & les larmes des mal-  
 » heureux, dont elle est auprès de lui l'interprète  
 » né & l'unique organe; que si la calamité  
 » des tems, les circonstances fâcheuses, & peut-  
 » être plus encore des ennemis secrets de l'Etat,  
 » l'ont mise sans cesse dans la douloureuse né-  
 » cessité de n'exposer sous les yeux de Sa Maj.  
 » que des tableaux funestes & affligeans, pré-  
 » sentés sans doute sous un jour défavantageux  
 » par les personnes qui approchent le Prince,  
 » puisqu'ils n'ont encore produit aucun effet  
 » sur la bonté connue de son cœur: qu'enfin si  
 » ses soins désintéressés, sa vigilance, son amour,  
 » son respect pour la personne sacrée de Sa Maj.  
 » pour le bon ordre & le maintien des Loix de  
 » l'Etat,

L'Etat, ne lui ont procuré dernièrement que l'accablante Réponse qu'elle a reçûe par ses Députés, & aujourd'hui encore, que les marques de mécontentement contenuës dans celle faite au premier Président, lorsqu'elle avoit tout lieu d'en espérer une aussi favorable que consolante, sur-tout après avoir épuisé les voyes les plus respectueuses & les plus propres pour la mériter.

Ladite Cour justifiée dans le cœur de tous les vrais Citoyens religieusement attachés au bien de l'Etat, à la gloire & à la personne de leur Souverain, rassurée encore par le témoignage de sa conscience, qui ne lui a dicté rien que de marqué au coin de la vérité, & ne pouvant cesser un moment d'espérer que la justice de ses demandes, triomphera enfin des obstacles que l'on s'efforce de mettre entre le Trône & elle; se gardera toujours de céder aux effets que son affliction & son découragement pourroient produire en elle, si elle perdoit un instant de vûë la confiance qu'elle a dans la justice & dans la bonté du Roi: persuadée que Sa Majesté voudra bien se faire rendre un compte exact de l'état des choses, de l'abus qu'on fait de son autorité, principalement dans la distribution & dans l'usage des ordres particuliers, qui portent sans cesse le trouble, la terreur & la désolation dans l'ame des Citoyens, & dans le sein des familles, & de l'atteinte qu'on veut porter à la sainteté des Loix qui font le salut de la Monarchie, la gloire, la sûreté du Prince, la tranquillité & le bonheur des peuples; c'est dans cette espérance, & pour mieux mériter de son Souverain, ces actes de justice, qu'elle ne cessera

„ cessera jamais de lui donner des preuves de  
 „ son zèle, & d'employer toute l'étendue &  
 „ toute la force de l'autorité dont elle est dépo-  
 „ sitaire, sans perdre un instant de vûë le devoir  
 „ essentiel à la Magistrature, de réprimer tous  
 „ les abus qui auroient pû se commettre, ou  
 „ qui pourroient arriver par la suite dans l'in-  
 „ térieur des Provinces, & de représenter en tout  
 „ tems audit Seigneur Roi, l'indispensable &  
 „ juste nécessité, de rendre sa bienveillance & sa  
 „ protection à trente Magistrats qui languissent  
 „ depuis deux ans dans sa disgrâce : de resti-  
 „ tuer à la Province de Franche-Comté ses Juges  
 „ naturels, ses protecteurs & ses appuis, à la  
 „ justice des Membres qui lui sont chers, à tren-  
 „ te familles défolées, leurs Chefs & leurs Con-  
 „ seils, au Corps entier de la Magistrature la  
 „ sûreté dans ses délibérations, la tranquillité  
 „ dans son Etat, & la sauvegarde naturelle &  
 „ légale, dans laquelle il ne doit jamais cesser  
 „ d'être. „

**Arrêt.**

Par un Arrêt, rendu le 16. Avril aux Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, en vertu d'une Commission attribuée à ce Tribunal par Arrêt du Conseil du 30. Mars 1759, Henri-François de la Solle, convaincu d'avoir fabriqué un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi en date du 11. Février 1736, & d'avoir contrefait la signature de Mr. Vassé, étoit condamné à être attaché au Pilon, fleurdelisé, puis envoyé aux Galères pour trois ans. Cet Arrêt auroit sorti son exécution le 23 ; mais la veille de ce jour le criminel Avocat s'est coupé la gorge. Son cadavre a été traîné sur la claye & suspendu ensuite au gibet par les pieds. Il est à remarquer que dans l'Arrêt supposé du Conseil d'Etat du Roi que cet Avocat avoit fabriqué,

fabriqué, & qu'il avoit daté du 11. Février 1736, les Jésuites étoient condamnés à rendre aux héritiers d'Ambroise Guis, tous les effets en nature de sa succession, ou à leur payer huit millions de livres. On sçait, & nous en avons déjà fait mention, qu'Ambroise Guis étoit originaire de Marseille; qu'après avoir négocié trente à quarante ans au-delà des mers, il aborda à *Brest* au mois d'Août 1701 avec des richesses dont les ennemis des Jésuites font monter la somme à huit millions; qu'il se logea dans l'Auberge du nommé Guimar, où les Jésuites, qui, dit-on, avoient appris l'arrivée & l'opulence de ce Négociant par leurs Confrères des Isles, devoient s'être appropriés de ses sommes pendant sa maladie; ce qui a été reconnu faux & controuvé, & uniquement dans le dessein de décréditer les Jésuites. Mais ces Pères sont en perte d'un gros procès, qui a été jugé le 8. Mai au Parlement, en faveur du Sieur Lioncy de Lyon, auquel toutes les Maisons de leur Ordre en France, excepté les Collèges, sont déclarés lui devoir payer un million cinq cens mille livres, & de plus 50 mille livres pour dédommagement d'une faillite que lui a occasionnée le défaut de paiement à terme de Lettres de change envoyées des Missions en Amérique, mais qui ont périés en mer, ou ont été prises par les Anglois. Il y a preuve de ceci. Cette affaire a fait bruit dans le Royaume.

Le Comte de Broglie, frère du Duc de ce nom, a été gratifié par le Roi de 20 mille livres : il a aussi le Gouvernement de *Cassel*, Place où il a acquis tout honneur par la belle défense qu'il y a faite; 12 mille livres d'honoraires annuelles y sont attachés; & il a l'expectative d'un autre Gouvernement

Emplois.  
Gratifications.

Gouvernement en France. Le Comte de Conflans, Mestre de Camp-Lieutenant du Régiment de Cavalerie d'Orleans, a été fait Colonel du Corps des Chasseurs de Fischer, qui a présentement le titre de Régiment. Mr. Fischer, qui en étoit ci-devant le Commandant en chef, en a été nommé le Lieutenant-Colonel. Le Régiment de Cavalerie d'Orleans est donné au Marquis de Noé, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie; & celui de Noé au Vicomte de Noé. Le Comte de Vaux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont la bravoure & l'intelligence se sont signalées en tant d'occasions dans cette guerre, a le Gouvernement de l'Isle d'*Oleron*, qui vaquoit par la mort du Marquis de Crussol de Sales. Le Roi a aussi accordé le grade de Maréchal de Camp au Chevalier de Montazet, Brigadier, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie d'Enghien, & a nommé à divers grades supérieurs plusieurs Officiers qui se sont distingués dans ses Armées en Allemagne.

Le 6. Mai se sont faites les obsèques du feu Duc de Bourgogne, & le lendemain après la célébration de la Messe & toutes les cérémonies usitées à l'occasion d'un petit-fils de France héritier de la Couronne, le corps a été descendu dans le Caveau de la Famille Royale à *St. Denis*, où il a été exposé pendant trente-six jours dans une Chapelle ardente. Toutes les Cours ont assisté au service divin auquel a officié l'Archevêque de Narbonne Grand-Aumônier.

Nombre de Chevaliers de Malthe qui sont dans le Royaume, se rendent avec la permission du Roi à la défense de leur Isle fortement menacée par les Turcs.

ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en I T A L I E depuis le mois dernier.*

**M**ALTHE. Cette Isle, il n'en faut plus douter, est à la veille d'essuyer l'orage qui la menace. L'armement des Turcs est réellement contre-elle; le Manifeste du Grand Seigneur qui a été publié à son trompe dans tout l'Empire Ottoman, & dont voici la traduction, le dit clairement.

**D**E par le Grand Sultan Osman, très-puissant &c. Le Grand Amurath, illustre Sultan des Turcs, notre prédécesseur & notre frère bien-aimé d'immortelle mémoire, avoit conçu le dessein d'enlever aux Chrétiens le petit rocher des Chevaliers de Malthe, & de détruire leurs Vaisseaux dont ils couvrent & investissent nos mers; mais la mort le ravissant à son projet, il nous chargea par son Testament de l'exécuter. Peut-être aurions-nous différé l'entreprise si nous n'y avions pas été portés par notre juste courroux contre ces Chevaliers & leurs fauteurs, dont la conduite à l'égard de nos Vaisseaux n'est que trop révoltante. C'est pourquoi, prenant une prompte & légitime résolution, nous ordonnons que nos Sujets comparoissent à Constantinople dans la Lune de Mars, & que tous les Bâtimens de notre Arsenal soient prêts dans ce tems; voulant y embarquer notre Armée, afin qu'elle imprime la terreur dans l'Univers, que toute la Chrétienté éprouve notre

F F      juste

*juste indignation pour la perte de notre Verrier Gallion, & que par notre puissance invincible se fasse le dernier massacre des Chrétiens, &c.*

Un Manifeste dans ce goût n'est peut-être donné que pour faire craindre, ou du moins pour faire respecter le Pavillon Turc, qui jusqu'à présent ne l'a pas été beaucoup d'aucune Puissance Chrétienne. Il est vrai, & on le sçait, que depuis la prise du Vaisseau qui tient si fort à cœur au Grand Seigneur, sa Marine se relève à vûe d'œil ; que non-seulement il y a dans le Port de *Constantinople* nombre de Bâtimens prêts à mettre en mer, mais que les Chantiers sont remplis de Vaisseaux du premier rang, dont la construction s'acheve sous l'inspection même du Sultan qui s'y rend de tems en tems, & sous celle de ses principaux Officiers ; que le Grand Vizir & le Trésorier-Général de l'Empire vont tous les jours à l'Arseнал, l'un pour fournir aux besoins des constructeurs, l'autre pour en soutenir l'activité par sa présence, & qu'une immense quantité de munitions de guerre & de bouche est prête à descendre dans les Navires qui doivent les recevoir pour l'exécution des desseins de la Porte.

A la vérité tant de forces, tant de préparatifs pourroient être redoutables à la Religion, si l'on ne connoissoit l'ame de l'Empire Ottoman, qui est la crainte plutôt que l'honneur ; si le Capitain-Bacha & ses principaux Officiers étoient hommes de mer ; si la plupart des Capitaines auxquels il faut presque toujours confier les Vaisseaux du Grand Seigneur, n'étoient pas des Grecs ou des Renégats, que la gloire Musulmane n'intéresse pas ; enfin si chaque Bâtiment Turc avoit un Equipage de naturels du pays & non d'Escla-

Les Chrétiens, toujours attentifs à briser leurs chaînes. Quoiqu'il en soit, le Grand-Maitre, dans les circonstances où il se trouve vis-à-vis du Turc, prend toutes les mesures possibles de défense pour son Isle. Il a fait prier plusieurs Souverains de lui envoyer des troupes auxiliaires, des munitions de guerre, des provisions de bouche. Ses Commissaires de Guerre ont écrit aux Receveurs de l'Ordre à *Genes* & à *Venise* d'emprunter de l'argent à la Banque, qui sera remboursé par la taxe imposée sur les Commanderies. Le Roi des Deux-Siciles a été supplié de tenir quatre mille hommes prêts à passer à *Malthe* en cas de besoin. On a cité tous les Chevaliers tant Profès que Novices de chaque Prieuré; ce qui fera un nombre de près de 200, qui seront employés en qualité d'Officiers. Il en viendra beaucoup de France & d'ailleurs en qualité de Volontaires pour signaler leur valeur dans l'occasion. On attend des Ingénieurs & des Bombardiers de diverses Nations; on répare les fortifications par trois mille hommes occupés à les mettre en bon état; 400 autres sont employés dans la Ville; plusieurs à fortifier la Marine, & sur-tout le grand Port de *Marsamouehet*, pour en rendre l'approche & le débarquement pénibles à l'Infidèle: on a fait une revûe générale des armes, on en fabrique de nouvelles, on prépare les poudres, on a fait le dénombrement des quartiers, on a enrégitré tous les hommes qui sont en état de porter les armes, & l'on en a trouvé 15 mille. Les citernes sont nettoyées, on y a changé l'eau, on a rafraichi les provisions qui sont dans les magasins; & pour se débarrasser des bouches inutiles, le Grand-Maitre a fait transporter en *Sicile* & en *Calabre*

plusieurs Grecs & autres gens dont on peut se passer. En un mot, l'on a pris toutes les précautions que la prudence peut suggérer pour la plus ferme & la plus vigoureuse défense d'une Isle qui intéresse non-seulement l'Ordre en particulier, mais la Chrétienté en général. Les Puissances de l'Italie ont sujet de prendre toute part à sa conservation ; aussi les voit-on se prêter aux demandes du Grand-Maitre.

On assure que le Roi d'Espagne a trente-six Vaisseaux de guerre prêts à mettre à la voile pour venir au secours des Maltois. Ces Vaisseaux joints à ceux de la Religion, à ceux de Naples, aux Galères de Genes, à celles du Pape & du Roi de Sardaigne, seroient bien plus que suffisans pour faire face à la Flotte Ottomane, & la faire repentir de son approche de *Malthe*, si elle osoit y aborder ; outre que les Couleuvrines qui sont à l'embouchure du Port sur les Moles & les Bastions des deux Fortereses, sont capables d'éloigner les Galiottes à bombes de manière que tout ce qu'elles en jetteroient ne pourroient parvenir jusques dans l'enceinte.

N A P L E S. Les Commandeurs & les Chevaliers de Malthe, Sujets du Roi qui sont en grand nombre dans ce Royaume & en *Sicile*, ayant obtenu la permission d'aller à la défense de leur Isle, ensuite d'une citation du Grand-Maitre, la plûpart s'y sont déjà rendus bien armés : il n'y a que ceux qui servent actuellement dans les troupes de Sa Majesté auxquels il n'est point accordé jusqu'à présent de quitter l'Armée. Les munitions & les subsistances demandées à la Cour par le Grand-Maitre, sont aussi préparées & sur le point de partir. Mais dans ce cas, la circonstance où se trouve l'Isle de *Malthe*, &  
l'appui

l'appui qu'on lui fait, font considérer que les Turcs chercheront à inquiéter les côtes du Royaume par quelques-uns de leurs Bâtimens rodeurs qu'on y voit de tems en tems paroître. Pour s'opposer ainsi à tout débarquement imprévu, le Gouvernement a ordonné d'augmenter les garnisons des Fortereffes & des Tours qui sont sur la Côte, & d'avoir des piquets de Cavalerie qui fassent guet le long de la plage.

Des Vaisseaux Maltois en course ont enlevé au commencement d'Avril un Corsaire Turc qui s'étoit emparé de deux Barques de grain avec dix-sept personnes, sur les Côtes de *Sicile*.

V E N I S E. Cette République, en considération du grand armement maritime de la Porte Ottomane, prend aussi des précautions de nature à se persuader que l'orage pourroit fondre sur elle. Ses troupes doivent être portées jusqu'à 60 mille hommes, par une augmentation pour laquelle on engage de toutes parts dans l'État : la Capitale n'en est pas exempte. On y équipe jour & nuit tous les Vaisseaux, & tout se fait avec une telle promptitude que dans peu la République paroitra dans un état très-respectable. Le Sénat fait d'ailleurs toute réquisition chez les Puissances intéressées afin de les porter aux mesures à prendre pour garantir la partie de l'*Italie* où les Turcs pourroient se présenter.

T U R I N. Le Bailly de Solare, Ambassadeur de Malthe, ayant prié le Roi de vouloir bien donner à l'Ordre les divers secours dont il croit avoir besoin dans les circonstances présentées, ils lui ont tous été accordés, tels que la permission aux Chevaliers ses sujets de se rendre à *Malthe*; ( il n'y a d'exceptés que ceux employés actuellement sur les Galères ) des provisions en

grains sans payer les droits de sortie; ( accordé pour le Piémont, refusé pour la Sardaigne ) l'achar d'une certaine quantité de poudres, & des troupes. Quant à ce dernier article, le Roi a promis à l'Ordre deux Bataillons en cas que l'Isle de *Malthe* fût réellement attaquée.

R O M E. Le Pape a déjà envoyé des provisions de toute espèce au Grand-Maitre de la Religion; non contente de cet envoi, Sa Sainteté fait armer en toute diligence tous les Bâtimens de l'Etat Ecclésiastique, & sollicite les Puissances Catholiques à des secours qui fassent échouer les desseins de l'ennemi commun du nom de Chrétien. L'Ambassadeur de Malthe a fait au Château *Saint Ange* l'inspection des boulets & des bombes dont il est aussi cédé une certaine quantité au Grand-Maitre. En un mot, les demandes faites au Souverain Pontife par cet Ambassadeur lui ont été accordées de la même manière qu'elles le furent en 1714 sous le Pontificat de *Clement XI*; il n'y a de réservé que la fixation du nombre de troupes & des pièces d'artillerie qui seront fournies à la Religion: & pour trouver 150 mille écus que le Grand-Maitre demande encore, on a érigé à *Rome* un nouveau Mont de Piété, sous le titre de *Saint Paul de la Religion de Malthe*, dont les actions sont déjà remplies.

Propositions  
& réponses  
sur la Visite  
Apostolique  
en Corse.

Dans le dessein de reconcilier le Saint Siège avec le Sénat de Genes, le Roi des Deux-Siciles a chargé le Cardinal Orfini, de soumettre les quatre propositions suivantes à l'examen du Pape, sçavoir 1°. Que la République de Genes annullât son Edit du 14. Avril 1760 contre l'Evêque de Segny, & que le Pape rappellât de la Corse ce Prélat Visciteur Apostolique. 2°. Que

Que

Que la révocation de l'Edit fût antérieure au rappel quant à la date. 3°. Que cette révocation & ce rappel fussent cependant publiés dans un même jour, & qu'à cette fin on remit entre les mains de Sa Majesté Sicilienne tous les actes qui y auroient rapport. 4°. Que les Corfes ayant besoin de secours spirituels, ainsi que l'a déclaré le Saint Père, il lui plût de communiquer au Roi par quels moyens ils leur seroient continués, & comment Sa Majesté en pourroit faciliter l'exercice.

Ces quatre propositions ayant été discutées dans une Congrégation, on y a fait une réponse où le Pape soutient les droits du Sanctuaire & des Ministres qui y sont employés. La voici. *A la fin du mois de Janvier dernier Sa Sainteté fit déjà déclarer au Roi des Deux-Siciles l'intention qu'elle avoit de se prêter à une réconciliation avec la République de Genes, dès que se feroit la révocation de ses Edits injurieux au St. Siège, & que par-là cette République mériteroit sa bienveillance paternelle; mais de prétendre que dans le même-tems on publieroit de la part de Sa Majesté Sicilienne la révocation de l'Edit des Genoïs quoiqu'antidatée & le rappel du Visiteur Apostolique, elle ne peut entrer dans cette condition qui ne s'accorde nullement avec son amour pontifical. Ce seroit faire aller de pair les Edits injustes des Genoïs & la Mission du Visiteur: ce seroit faire un pendant d'un Acte injuste & nullement digne d'un Prince Catholique avec un Acte juste & nécessaire du Pasteur universel de l'Eglise.*

*Malgré ces considérations, si la République de Genes, après avoir révoqué ses Edits, eût exposé à Sa Sainteté de faire rappeler par ses vûes particulières l'Evêque de Segny, Sa Sainteté ayant*  
égard

égard à la médiation très-respectable du Roi des Deux-Siciles, auroit pû s'y prêter : mais à ces conditions, savoir « Que l'Evêque Visiteur eût » entièrement fini sa Visite Apostolique dans les » endroits des Diocèses où les propres Evêques ne » peuvent exercer leur ministère. Que le Visiteur » ayant fini sa Mission, sera remplacé par un » Vicaire Apostolique, sujet de Sa Sainteté, qui » auroit la liberté de procurer le salut des ames » des Corfes, l'unique, & nécessaire objet de sa » sollicitude pontificale. » Telles sont les réponses du Saint Siège, qui auront de la peine à être bien reçûes.

Il y a eu Consistoire le 15. Avril, dans lequel le Pape a accordé un Bref d'éligibilité au Cardinal de Baviere Evêque & Prince de Liège, pour concourir aux Evêchés de *Munster*, d'*Hildesheim* & de *Paderborn*, à condition, qu'au cas que ce Prince les obtint, de renoncer à un de ceux dont il est revêtu. L'Electeur de Treves a obtenu un Bref semblable, mais seulement pour l'Evêché d'*Hildesheim*.

GENES. Comme on sçait que les Maltois ne sont pas les seuls Chrétiens que la Porte Ottomane voudroit écraser, à *Genes* le Sénat se dispose à envoyer aux Chevaliers la même quantité de provisions & de Galères qu'il leur donna aussi en 1714, lorsque Malthe étoit menacée d'une invasion. Cependant, comme cette Isle relève de la *Sicile*, & que si le Grand Turc l'assiégeoit, il auroit contre lui toutes les forces navales des Deux-Siciles & toutes celles de l'Espagne, on veut douter encore à *Genes* qu'il ait cette Isle en vûe.

Cette République fatiguée & exténuée des différens moyens qu'il a fallu employer depuis  
plus

plus de trente ans pour réduire les Corfcs , fans effet, a réfolu enfin de recourir à d'autres démarches. Six Sénateurs ont été choifis pour fe rendre en *Corfe* & y porter aux mécontens des paroles de paix, afin de gagner des hommes qu'on n'a pû vaincre : ils font fur leur départ. On fe flatte qu'on viendra ainfi à bout de rétablir la tranquillité dans cette Ifle défolée. Mr. Marcel Durazzo fera les fonctions d'Orateur, & l'on fe promet tout de fon éloquence : elle remuëra doucement les efprits & agira efficacement fur les cœurs.

On découvre de tems à autre des antiquités fouterraines d'une grande rareté. La Ville d'*Heraclee*, près de Naples, en fournit journellement; les environs de Rome également.

Dans la Vigne des Pères Sommaques à *San Cefareo* on a trouvé depuis peu quelques urnes antiques d'un marbre blanc extrêmement fin & une d'un marbre noir d'Egypte. Il y avoit dans une de ces urnes les cendres d'un Majordôme d'Augufte, Empereur Romain, comme l'ont indiqué l'infcription & des ornemens d'or du poids de fept livres, qu'on croit avoir été fur les habits de cet Officier.

## P O R T U G A L.

Ce fut le 31. Mars, comme nous l'avons déjà annoncé, qu'on réffentit dans ce Royaume une nouvelle mais très-forte fecouffe de tremblement de terre, puisqu'elle a duré fix minutes; elle commença à midi, & elle a été prefque auffi forte que l'une des trois qui renverferent *Lifbonne* en 1755. Saisis de crainte, les habitans fe font refugiés dans les places publiques & dans

les campagnes. Nombre d'édifices nouvellement construits en ont été ébranlés, mais il n'y a eu que quelques vieilles maisons à demi renversées par les oscillations de l'année 1755, qui ayent été détruites. Ce même jour 31. on a eu une seconde secousse à neuf heures du soir; on en a eu une troisième le lendemain à quatre heures du matin, deux à neuf heures du soir, & trois autres le sur-lendemain de même force & à pareil tems que la veille. On ne compte cependant que 25 personnes d'écrasées par les décombres des masures que ces huit secouffes ont jettées à bas. L'Arsenal & les maisons nouvellement bâties dans la rue *Auguste* ont beaucoup souffert. Les prisons ont été renversées & les prisonniers se sont évadés. La mer a fait des flux & des reflux: les vagues ont été agitées avec violence. L'alarme a été générale & avec sujet. A *Setubal* dans l'Estramadoure, il y a eu nombre d'édifices détruits. *Villafranca* ne subsiste presque plus: la terre s'y est entr'ouverte, & il en est sorti des milliers de coquillages. *Oporto, Braga, Coimbre, Saint Ubal* & plusieurs Villes considérables du Royaume ont essuyé le même sort. Il y a eu depuis ces jours encore plusieurs autres secouffes principalement à *Lisbonne* & dans les environs de cette Capitale, & il y a apparence d'en avoir encore d'autres à cause que la terre s'entrouvre en divers endroits, comme elle le fait en *Sicile* & en divers endroits de l'Italie. Mais il semble qu'à force d'en avoir les craintes se ralentissent à proportion, & l'on fait connoître au peuple que ces tremblemens ne sont que des effets très-naturels. Aussi les divertissemens & les spectacles à la Cour & chez les Grands continuent d'être très fréquens.

Le Traité qu'on a dit sur le tapis avec l'Espa

gne, n'est autre jusqu'à présent que d'avoir annullé celui de la *Nuova-Colonia* ou de l'Isle du *St. Sacrement*, qui a tant couté à la Couronne. Cette affaire ne contente pas un chacun, mais elle contente les Commerçans, qu'on a cru devoir consulter dans une telle matière. Nous avons fait mention de l'Ordonnance du Roi du 25. Février, par laquelle Sa Majesté retiroit au profit de ses Domaines tous les biens qu'ont possédés les Jésuites présentement tous expulsés de ses Etats; il en paroît une autre à présent : elle est du premier Avril. Par cette nouvelle Ordonnance le Roi crée un Collège de Nobles dans *Lisbonne* pour l'éducation de la Noblesse dans les Sciences & les Beaux-Arts. Il y aura cent Pensionnaires chacun payant trois cens florins. On voit par Edît, que Sa Majesté y a réglé tout ce qui peut entrer dans le moindre détail de l'économie. Ce Collège restera à perpétuité sous la protection immédiate du Roi & sous la direction du Directeur Général des Etudes. Sa Majesté a ordonné au Cardinal-Patriarche de donner en propriété pour la fondation de ce Collège la Maison du Noviciat des Jésuites avec cette clause, que le Supérieur qui en prendra possession, sera obligé de demander la Bulle du Pape dès que les circonstances le permettront, afin que cette Maison, qui est purement un bien ecclésiastique, reste attaché au nouveau Collège. On a trouvé ce palliatif pour suppléer aux dispenses Apostoliques. La Maison du Noviciat des Jésuites n'est pas le premier exemple qu'on ait vû de la résolution que la Cour a prise. Le Roi ayant disposé, il y a quelque-tems, du grand Priorat d'*Avis* en faveur de Monsenhor Saa, & le nouveau Prieur ne pouvant jouir en même-  
tems

tems du Monsenhorat de la Patriarchale sans une dispense du Pape, le Roi a ordonné au Patriarche de faire toujours payer au nouveau pourvû les revenus de la Patriarchale, nonobstant le défaut de la dispense du Pape, se réservant cependant l'obligation de la demander à Sa Sainteté lorsque la correspondance avec la Cour de Rome sera rouverte; ce qui arrivera tôt ou tard. Le Collège des Procureurs des Jésuites vient d'être donné sur le même pied en propriété au Séminaire de l'Amérique.

### E S P A G N E.

Dans les mêmes momens qu'en *Portugal*, les tremblemens de terre du 31. Mars ont allarmé presque tout ce Royaume : les secousses y ont été pareillement très-rudes, mais aucune n'a heureusement causé de fort grands dommages. En actions de grâces à Dieu de ce qu'il lui a plû de préserver de malheur toutes les Villes qui en ont été ébranlées, les Députés des Royaumes de *Castille*, de *Leon* & d'*Arragon* qui étoient dans ce tems à *Madrid*, y ont fait chanter un *Te Deum* solennel dans l'Eglise des Franciscains. Presque toute la Noblesse & le peuple ont assisté à cet acte de Religion.

L'on ne s'applique plus si fort à spéculer sur les armemens maritimes & sur ceux de terre, qui ont été préparés & sont tenus dans l'état que le Roi avoit ordonné de les mettre, depuis la déclaration qu'il a plû à Sa Majesté de faire aux Négoçians de la Ville de *Cadix*, & que nous avons rapportée dans notre dernier Journal. L'honneur de sa Couronne, le maintien de ses possessions en Amérique, le soutien du Commerce de

les

ses sujets, la défense de l'Ordre de Malthe menacé, & , comme on le pense toujours, le respect à porter à la médiation qui lui seroit demandée pour concilier les intérêts des diverses Puissances qui continuënt d'être en guerre, sont regardés à présent comme l'unique objet de ces armemens.

Le 14. Avril, six Vaisseaux de ligne avec une grosse Flute ont fait voile de *Cadix* pour la *Havane*. Un Paquebot d'avis pour *Buenos-Ayres*, une Frégate, un autre Bâtiment du Roi & un Navire de particulier pour *Carthagene*, ont mis en mer du même Port & en même-tems.

Le Duc d'Abrantes, le Marquis de Villagarcia & le R. Père de Boxador, Général des Dominicains, se couvrirent le 8. Avril devant le Roi au Palais du *Buen-Retiro*, en qualité de Grands d'Espagne de la première classe. Sa Majesté en décorant de cette dignité le Père de Boxador, a déclaré qu'elle fera à l'avenir constamment attachée à tous les Généraux de cet Ordre.

## A R T I C L E VI.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.*

**T**Andis que les Ambassadeurs des sept Couronnes qui sont en guerre, se préparent à passer au rendez-vous fixé à *Augsbourg* pour le grand ouvrage de la paix, les sept Armées de ces Couronnes se préparent à une nouvelle campagne, dont le sort des opérations fera probable-  
ment

ment le principe & la base de cette paix. Le Roi de Prusse, après avoir mis en trouble les Puissances qu'il a provoquées aux armes, & avoir soutenu presque seul pendant cinq ans le poids de la guerre qu'il a allumée, paroît assez content d'avoir sçu parer jusqu'à ces jours le coup qui pouvoit décider de sa Couronne, pour ne pas se prêter d'abord aux premières ouvertures de pacification qui se montrent. Aussi, n'a-t-il pas balancé à y entendre. Son bon frère le Roi de la Grande-Bretagne s'est hâté également d'acquiescer aux premières propositions d'un Congrès, charmé de voir finir en même-tems la guerre que le Roi son prédécesseur & son ayeul a commencée par mer contre la France, & celle de l'Allemagne qui ruine ses Etats Electoranx, qui énerve sa puissance Britannique en vains envois, quoique successifs, de monde, d'artillerie, de munitions, qui enfin épuise les finances de son Trône & de sa Nation. De-là, sous l'apparence du terme prochain des hostilités par mer comme par terre, on compte à *Londres* que *Belleisle* fera la dernière conquête tentée contre la France, d'autant qu'on apprend que les deux Nations feront bientôt d'accord sur les points principaux de leur réconciliation, par le travail des deux Négociateurs, Mrs. de Busly & de Stanley, qui se trouvent dès-à-présent l'un à *Londres* & l'autre à *Versailles*, envoyés par les deux Cours. Et en effet, ce qui conduit encore à se persuader de ce qu'on avance, c'est qu'on sçait de ces mouvemens, que les préparatifs des Anglois pour une autre expédition maritime qui avoit été résoluë, sont suspendus; que plusieurs de leurs gros Vaisseaux de guerre sont desarmés, & qu'ils en préparent

préparent les amarrages dans la rivière de *Medway*. Mais parcourons encore les Armées, quoiqu'aucune ne présente jusqu'à la fin du mois de Mai, que les dispositions pour rouvrir le théâtre sur lequel a coulé jusqu'ici le sang de tant de Nations.

A la suite de ce qui a été marqué dans nos Journaux de celles des François & des Alliés, on n'a ce mois-ci, outre les mouvemens qui s'y font, que le peu que voici à en rapporter. Diverses reconnoissances sur le chemin d'*Ustar*, petite Ville de la Principauté de *Calemberg* à cinq lieues de *Gottingen*, & la certitude où étoient les François qu'il n'y avoit qu'un Bataillon de la Légion Britannique, ayant persuadé qu'ils pouvoient l'enlever facilement; le Vicomte de Belfunce est sorti de *Gottingen* le 23. Avril à huit heures du soir avec seize Compagnies de Grenadiers & 500 chevaux, dans l'intention de surprendre *Ustar* où se trouvoit un Bataillon de la Légion Britannique. Mais, soit que les François ayent été trahis, soit que les Alliés ayent pressenti leur entreprise, toujours est-il vrai que le poste d'*Ustar* avoit été renforcé dès le matin de toute la Cavalerie du Général de Luckner & de quatre Bataillons de ses Grenadiers qui étoient ci-devant à *Eimbeck* & à *Dassel*: Corps si nombreux qu'*Ustar* n'avoit pû le contenir, & que le Bataillon de la Légion Britannique, un Bataillon des Grenadiers de *Schoningen* & 300 Maîtres de la Cavalerie du Général de Luckner avoient été contraints de se retirer dans *Feldharven*.

Averti un peu tard de ces dispositions des Alliés, Mr. de Belfunce n'a pas moins tâché d'enlever les deux postes & de couper la retraite sur *Dassel* aux troupes qui les occupoient. Les trois  
Bataillons

Bataillons d'*Uslar* se sont retirés vers le Bois dès qu'ils ont aperçu les François, & ont mis un ravin devant eux. Quant au Bataillon de la Légion Britannique, à celui des Grenadiers de *Schöninggen* & aux 300 Cavaliers de *Luckner* qui étoient en station à *Feldharven*, ils ont en vain pris la route du Bois : les Dragons & les troupes légères de Mr. de *Belfunce* les ont atteints, en ont tué bon nombre, leur ont fait prisonniers trois Officiers & 200 Soldats, se sont emparés d'une pièce de leurs canons & de 50 de leurs chevaux. La pièce d'artillerie est longue & appartient à la Légion Britannique.

Mr. de *Mandreville*, Lieutenant dans les Dragons des Volontaires de Flandres, a eu le bras fracassé d'un coup de fusil. Les François ont eu en outre 15 hommes tués, 7 blessés & 5 faits prisonniers : vingt-huit de leurs chevaux ont été frappés à mort & 23 blessés.

La Cavalerie Françoisé a suivi les Alliés jusques dans le Bois où elle est entrée pêle-mêle avec l'Infanterie de sa Nation, & y a fait un grand carnage. Elle y a pris aussi quelques Anglois & quelques Hanovriens ; mais il lui en a coûté plusieurs chevaux.

Une autre petite action s'est passée le 5. Mai avant le jour, que 60 hommes de Cavalerie Françoisé passèrent sous les murs de *Northheim* dans le dessein d'enlever un détachement du Corps du Général *Luckner*, qui occupoit *Hohmzstett*. Ils étoient soutenus par 200 autres Cavaliers ou Dragons aux ordres de Mr. de *Belfunce*, posté dans le Bois, où il attendoit le succès de son expédition ; mais le détachement ayant été averti & trouvé sur ses gardes, les François ne pensoient plus qu'à se retirer, lorsque Mr. de *Luckner*,

Luckner, qui les avoit suivi avec cent Hussars, les attaqua & entretint le combat jusqu'à ce qu'un autre Corps, qu'il avoit fait marcher la nuit, vint tomber en même-tems sur les François. Ceux-ci, après s'être battus avec beaucoup de valeur, ont été obligés d'abandonner la partie & de laisser prisonniers deux Capitaines, un Lieutenant, deux Cornettes avec 60 hommes & autant de chevaux. Le nombre des morts & des blessés n'a pas été considérable. Il y a eu quelques autres petits coups de main entre divers Corps des Alliés & des François par des rencontres, qu'on met dans la classe de la petite guerre, & qui n'ont rien de singulier. Mais les deux Armées se mettoient en bonne posture d'agir sérieusement sur la fin de Mai, qu'elles étoient sorties de leurs quartiers de cantonnement & se mettoient sous la toile.

Celle du Prince de Soubise sur le *Bas-Rhin* à laquelle il se trouve actuellement, paroît destinée à finir la guerre par des expéditions vigoureuses : elle est la plus belle qu'on ait vûe de long-tems & consiste en 95 Bataillons bien complets & en autant d'Escadrons tous de la tête du Militaire, troupes fraîches & bien reposées. Son artillerie est un Parc brillant, toute en bronze depuis dix jusqu'à quatorze livres de balle ; d'où l'on présume qu'elle est destinée à aller en avant sans s'occuper à des sièges. Cette Armée campe sous *Wesel* en trois Camps distincts qui se communiquent, & dont deux sont sur la rive droite du *Rhin*. Dix-sept Bataillons qui étoient à *Cologne* depuis deux mois défilent aussi vers *Wesel*, & il reste encore à *Cologne* & aux environs un Corps de troupes, dont le Comte d'Andelau, Lieutenant-Général, a le commandement.

L'Armée du Maréchal-Duc de Broglie sur le *Haut-Rhin*, de la même force & splendeur que celle du Prince de Soubise, est aussi sortie de ses cantonnemens & campe actuellement, ayant ses magasins également bien remplis & une artillerie formidable.

Ainsi la campagne ouverte par les campemens, doit bientôt présenter de sérieuses opérations. Plusieurs des Généraux de l'Armée alliée qui étoient à *Hanovre*, se sont rendus à *Neuhaufs*, où le Prince Ferdinand de Brunswich, qui continué d'en avoir le commandement en chef, a son centre. Le Prince Héritaire de Brunswich, à la tête d'un Corps nombreux, étant dans l'Evêché de *Munster* avec son Quartier dans la Ville de ce nom, l'a transféré à deux lieues en-deçà, toujours pour mieux observer l'Armée du Maréchal Prince de Soubise. Au moyen de divers renforts qui lui sont venus, son Corps peut monter à 25 mille hommes. Les vuides qui y ont été faits la campagne dernière, & ceux faits dans le gros de cette Armée, se remplissent par des Corps de nouvelle levée & par beaucoup de recrues.

Les François ont fortifié en 24 jours de tems la Ville de *Rees*, située entre *Wesel* & *Emmerick*, & l'ont renduë dans un état bien capable de soutenir un siège d'environ vingt jours.

Le 20. Avril entre huit & neuf heures du matin, il y eut un incendie près du rivage à *Wesel*. Le feu a pris d'abord à un bateau chargé de foin, & en moins d'une heure, tant le vent étoit impétueux, cinquante autres bateaux remplis de même fourage, ont été réduits en cendres. Un magasin des environs a aussi été consumé. On compte huit Batteliers ou noyés ou péris par  
les

*des Princes &c. Juin 1761. 457*

les flammes, & la perte à plus de six cens mille livres.

Quoique toutes les troupes des diverses Armées répandues dans la *Saxe*, dans la *Silésie* & dans la *Poméranie*, soient sorties de leurs Quartiers, se soient rassemblées & mises en mouvement, même en marche depuis les derniers jours d'Avril, elles n'avoient encore rien opéré qui fut de remarque vers le milieu du mois de Mai, à l'exception de quelques escarmouches. Après la petite affaire de *Saalfeld* en *Thuringe*, où les troupes de l'Armée d'Empire ont eu un échec, comme nous le marquâmes le mois dernier, on pensoit que le Général Prussien de Schenckendorff & avec lui les Généraux de Sybourg & de Linden, qui ont eu la supériorité dans cette affaire, meneroient en *Bohème* le Corps de troupes que le Roi de Prusse a confié à leurs ordres, mais il n'en est rien arrivé, dans la crainte, sans doute, que s'ils avoient dirigé leurs pas vers *Egra*, de rencontrer le Lieutenant-Général de Guaasco, qui commande dans les environs un bon Corps de troupes Impériales & Royales Autrichiennes. Ainsi de l'Armée de l'Empire il n'y a jusqu'à présent à remarquer que le coup qui lui a été porté, & une défection assez forte qui en a suivie.

Celle de l'Impératrice-Reine, commandée par le Maréchal Comte de Daun, se préparoit à marcher dans les premiers jours de Mai, bien approvisionnée, bien munie de tout ce qu'il lui faut pour toute la campagne, & bien renforcée de divers Corps qui lui sont venus, outre les recrutés & les divisions ordinaires de Bannalistes, d'Insurgens & d'autres troupes Hongroises, qui chaque année s'y rendent, & pareillement à l'Ar-

Armées en  
Saxe & en  
Silésie.

mée qui est sous le commandement du Général Baron de Laudohn. On compte ainsi que les grandes opérations de la grande Armée auroient commencées vers le 24. de Mai, & celles des Prussiens peut-être plutôt, tout étant chez eux dans des mouvemens & dans des marches qui l'annoncent. Mr. le Maréchal, qui a transporté son Quartier-Général de *Nettitz* dans la Ville-neuve de *Dresde*, voyant l'Armée Prussienne se camper & un de ses détachemens fort considérable se mettre en marche vers la *Lusace*, a pris le parti de faire renforcer d'un côté par trois Régimens le Corps du Général Lascy à *Ubigau*, & de l'autre à faire marcher un Corps nombreux pour se joindre au Général de Laudohn en *Silesie*, où certainement se donneront les premiers & les plus grands coups, le Roi de Prusse y marchant en personne avec ses principales forces. D'autres mouvemens de Mr. le Maréchal se dirigent de façon à être toujours combinés avec ceux de Mr. de Laudohn, dont on croit apprendre bientôt une action.

Après avoir annoncé au Général Goltze des Prussiens, que la Convention pacifique entre les troupes de son auguste Souveraine & celles du Roi de Prusse pour la *Silésie*, étoit finie le 19. Avril, & que dans quatre jours il recommenceroit les hostilités, Mr. de Laudohn partit en effet de *Braunau* vers la *Silesie* le 23, se portant par *Friedland*, *Gottesberg* & *Waldenbourg*. Dans le même-tems le Général de *Wolffersdorff* marcha avec un Corps de troupes par *Lubau* & *Landshut* sur les hauteurs de *Forstie*, & le Général de *Draskowitz* s'avança par *Silberberg* & *Franckenstein*. Par cette marche ils pouvoient se prêter la main. Le Général de *Betlem* a marché  
de

de son côté avec quelques Régimens jusqu'à la Neifs, & a occupé *Zulz & Steinau*. Ces premiers mouvemens de Mr. de Laudohn, ont porté les Prussiens à en faire de leur côté. Ils avoient des Corps à *Furstenstein*, à *Hohengierstorff* & *Purgersdorff*. Mr. de Goltze, leur Général, les fit d'abord rassembler tous, avec le reste de ses forces, près de *Freibourg*, où il prit un Camp avantageux : sa droite s'appuyoit à *Quolzdorff*, sa gauche s'étendoit vers *Freibourg*, & le centre étoit à *Zeisgenberg*.

Le Général de Laudohn, déterminé à s'approcher plus près de son ennemi, porta le 24. son Armée à *Salzbrunn & Reichenau*, en plaçant quelques troupes à *Hatmansdorff* & *Nieder-Reichenau*, celles-ci pour arrêter les courses des Prussiens vers *Landsbut*. Le 25. elle entra dans un Camp tracé près de *Waldenbourg*, l'aile droite appuyée à cet endroit, & le centre à *Ober-Salzbrunn*, le Général de *Wolfferdorff* campant avec son Corps au-delà de *Landsbut* sur la gauche. Le Général de *Botta* s'est mis avec un autre Corps à *Taunhausen* près de *Silberberg*, & le Général de *Luzinski* avec l'avant-garde à *Adersbach*.

Quant aux Prussiens, leur position étoit très-bonne dans ces jours & les suivans, près de *Furstenstein* : le Général de Laudohn a été la reconnoître plus d'une fois ; leurs postes avancés étoient en vûe les uns des autres, & les escarmouches étoient assez fréquentes. Mais par la position des troupes Autrichiennes, elles ont pû mettre à contribution une bonne partie de la *Silésie*, leurs forces étant suffisantes pour s'y faire respecter & craindre, puisque l'Armée de Mr. de Laudohn, sans compter le renfort que

lui envoyé le Maréchal de Daun, étoit dès la fin d'Avril de vingt Régimens d'Infanterie, chacun de trois Bataillons, le Bataillon à 564 hommes y compris les Compagnies de Grenadiers, de six Régimens de Dragons, de sept de Cuirassiers, de neuf Régimens d'Hussars & de douze mille Croates, avec un train d'artillerie proportionné à ces forces, qui passeront de beaucoup le nombre qu'on en a marqué le mois passé, par l'ajoute qui y vient de la grande Armée, & par trente mille Russes qui doivent encore s'y joindre, s'ils ne reçoivent nul contre-ordre. Il est vrai cependant qu'une partie de leur Armée s'avance, quoiqu'à lents pas, vers la *Silésie* : ils attendent, dit-on, des chevaux d'attelage qui sont devenus rares dans la *Prusse* où ils sont en partie, pour faire suivre leur artillerie. Mais ils ont formé un Camp près de *Bojanova*, petite Ville de la basse Pologne sur les frontières de la *Silésie*, qu'ils renforcent tous les jours, & ils ont formé un grand magasin à *Posn*, qui est gardé par un Corps de Cosaques venus de l'*Ukraine*. Par ces apparences, la suspension d'armes entre les Russes & les Prussiens finiroit plutôt qu'on ne l'a cru. Quoiqu'il en soit, le Roi de Prusse veut avoir en *Silésie* une Armée aussi forte, pour le moins, que celle des troupes Autrichiennes & Russiennes combinée. Il y marche en personne du Camp de *Meissen* qu'il a occupé une partie de l'hiver, & de celui de *Strehla* qu'il avoit pris depuis, laissant néanmoins dans ces Camps une partie considérable de ses troupes aux ordres du Prince Henri son frère, pour tâcher d'y contenir le Maréchal de Daun.

Sa Majesté Prussienne n'a laissé que deux Bataillons dans *Leypsig*, & a retiré tout ce qu'elle avoit

avoit de monde dans le *Voigtland*. Pour exécuter son dessein, elle se mit la nuit du 3. au 4. Mai à la tête d'une bonne partie de ses forces, passa l'*Elbe* près de *Strehla* & de *Torgau*, & marcha par *Königsbruck*, *Cracaw*, *Camentz* & *Closter-Marienstern*, se portant en *Silésie*. Le Margrave Charles de Brandebourg & le Général de *Ziethen* sont de cette Armée, qui est également belle & nombreuse. Du moment de la marche du Roi, les troupes qu'il avoit dans des postes fortifiés entre *Meissen* & *Nossen*, s'en sont retirées, & celles de l'Impératrice-Reine sont entrées ensuite dans *Wilsdruff* & *Freiberg*; ce qui a rétabli entièrement pour ces dernières la communication avec le Royaume de Bohême, qui étoit auparavant assez interrompue.

Mais, tandis que les Plénipotentiaires nommés par le Roi de Prusse vont travailler à la paix avec ceux des autres Puissances belligérantes, tandis qu'on se prépare en même-tems à frapper de toutes parts les grands coups qui doivent en précéder les conditions, les demandes exorbitantes & les excès des Prussiens vont leur train dans tous les lieux qu'ils occupent hors de la domination de leur Maître. La *Saxe* en est un triste tableau : leurs ordres rigoureux pour l'extorsion d'argent continuent : les Magistrats, les principaux Négocians de *Leypsig* sont tantôt relâchés des prisons par le payement de quelques nouvelles sommes exigées, ensuite de nouveau pris & renfermés dans des cachots pour d'autres qu'on veut, qu'on presse à l'impossible. Mais le plus effrayant de tous les spectacles se trouve dans l'infortuné pays de *Mecklembourg*, pays qui n'a pris aucune part à la malheureuse guerre qui fait gémir tant de peuples. Les Prussiens

continuent

continuent de s'y exercer à des cruautés, par leur esprit inventif en ce genre : ils ont mis le scellé sur les meilleurs effets de *Rostock*, de *Domitz*, de *Schewerin* & de plusieurs autres Villes; ils l'ont mis sur les cloches; ils pillent les maisons; & s'il s'y trouve des malades, ils les arrachent de leurs lits pour emporter ces lits; ils pratiquent des tortures envers d'autres, sans distinction de sexe, pour en tirer une déclaration des lieux où ils supposent qu'ils ont caché de l'argent. Le bétail qu'ils ne peuvent pas emmener, ils le tuent; & pour s'entretenir d'autant plus dans l'habitude du massacre, ils éventrent jusqu'aux animaux domestiques : ils menent devant eux les hommes arrachés à leurs familles indistinctement avec les bestiaux qu'ils ramassent de tous côtés; & en même-tems qu'ils ruinent ainsi tout le Duché, pour en enlever le reste des habitans, que leurs cruautés ou leurs recrues forcées auront épargnés, ils promettent de rendre à ceux qui voudront venir s'établir dans le *Brandebourg* tout ce qu'on leur a pris & au-delà. Dans cette affreuse circonstance, des milliers de payfans, avec leurs bœufs, leurs moutons & quantité d'armes à feu, se sont réfugiés dans les grands Bois de *Lewitz*, afin de s'y défendre jusqu'à la dernière goutte de sang, des cruelles vexations auxquelles ils seroient exposés dans leurs chaumières. Les habitans des Villes voisines s'y joignent en foule, résolus de périr plutôt que de se rendre. Déjà les Prussiens envoient des détachemens vers ces Bois.

Il est étonnant que ces malheureux Mecklenbourgeois ne trouvent aucun secours de la part des Suédois. Mais ceux-ci ne font aucun mouvement dans la *Poméranie*. Seulement leur Général en chef

chef ayant eu avis que les Prussiens coupoient du bois dans les Forêts du *Mecklembourg*, & le transportoient ailleurs sur des Bâtimens arrêtés à *Wismar* & autres Ports du pays, pour être vendu publiquement, il a fait des dispositions afin d'en empêcher la sortie. Il a envoyé quelques Frégates en croisière sur les côtes du Duché, pour s'emparer & amener à *Stralsund* tous les Bâtimens chargés de bois qui ne seroient pas munis d'un passeport immédiat du Duc qui tient sa Cour à *Schwerin*: il a déclaré la destination de ces Frégates dans un Manifeste publié à *Warnemunde* par un Lieutenant de ses troupes, qui débarqua le 24. Avril dans un endroit où il y avoit un détachement de Hussars Prussiens qu'il obligea de se retirer. Pour la Flotille Suedoise, elle est allée mouïller dans le *Frischhaff*: elle y a repris la station qu'elle avoit l'année dernière près de *Wollin*, comptant d'y être bientôt renforcée de deux Prames de l'Amirauté de *Stockholm*, chacune de 300 hommes, avec les demi Galères qui y appartiennent. Voilà ce qu'on peut marquer des Suedois. La Flotille des Prussiens ne s'est pas encore opposée à la leur. On saura plus tard si elle tentera de lui disputer le *Frischhaff*, ou si elle se contentera de garder sa station près de *Ziegenroth* à l'embouchure de l'*Oder*, où elle est de très-difficile attaque.

Laisant jusqu'à un autre mois les Armées dans leurs préparatifs guerriers & dans les dispositions où elles sont de se combattre, passons à des nouvelles du tems.

R A T I S B O N N E. Le Directoire Electoral de Mayence porta le 14. Mai à la Dictature publique de la Diette de l'Empire, un Décret de l'Empereur très-intéressant pour les conjonctures.

Il regarde les Evêchés actuellement vacans de la *Westphalie*. En voici la traduction.

**D**E la part de Sa Majesté Imp. FRANCOIS, notre très-gracieux Seigneur ; on fait savoir à la Diette de l'Empire ce qui suit.

La mort de feu Son Altesse Sér. Electorale de Cologne, qui a fait vaquer l'Archevêché de ce nom, ainsi que les Evêchés de Hildesheim, Paderborn, Osnabrugg & Munster, étant arrivée dans un tems où les malheurs de la guerre durent encore dans le sein de la Patrie, à la grande douleur de Sa Maj. Impériale, elle a d'abord réuni ses soins paternels pour faire donner, suivant les Constitutions de l'Allemagne, & par des élections libres & canoniques, de nouveaux Chefs à ces Eglises, dignes de les régir & en état de rendre en même-tems les services & les secours convenables à Sa Maj. & à l'Empire.

Dans cette intention, Sa Majesté ayant été informée par les Chapitres respectifs, qui imploroient en même-tems sa protection Impériale, du jour qu'ils avoient fixé pour les élections, elle leur fit signifier qu'en sa qualité d'Archer Suprême de l'Eglise Chrétienne, & en particulier des Archevêchés & Evêchés de l'Allemagne, ainsi que comme Seigneur Suzerain & Féodal de leurs Terres, Cens, Droits & prérogatives temporels, elle ne tarderoit pas de leur envoyer ses Commissaires Impériaux pour veiller aux élections & expliquer aux Chapitres ses intentions gracieuses, qui sont & ont toujours été de ne gêner en aucune façon la liberté de leur choix, & de ne protéger aucunement un Candidat plutôt qu'un autre ; voulant au contraire laisser un cours libre & naturel aux élections & aux Constitutions Canoniques.

C'est

C'est aussi sur ce pied & sous les auspices de la divine Providence, que déjà s'est faite l'élection d'un digne Archevêque & Electeur de Cologne. Sa Majesté Impériale s'attendoit à voir de même remplacer les Evêchés vacans, & elle le croyoit d'autant plus que Son Alt. Sér. le Prince Ferdinand de Brunswich avoit déclaré le 23. Février au Chapitre Cathédral de Munster, comme Commandant en chef les troupes qui y sont. « Qu'il » n'étoit aucunement intentionné de se mêler des » affaires de l'élection Episcopale, ni de renverser » ou échancre les prérogatives du Chapitre.

Quelle a donc été la surprise de Sa Majesté, lorsqu'elle a appris par le Baron de Reichach, son Commissaire désigné aux élections de Munster & de Paderborn, qu'à son arrivée sur les frontières de la Westphalie, le Commandant de Munster de la Chevalerie, & même le Prince Ferdinand de Brunswich, sans aucun égard pour un Passeport, signé de la propre main de Sa Maj. Imp. lui avoient non-seulement refusé l'entrée dans ces Evêchés, sous le beau prétexte de Raison de guerre; mais que même ledit Commandant avoit signifié au Chapitre de Munster, qu'il ne pouvoit permettre qu'on procédât à l'élection d'un nouvel Evêque le 7. Avril, ainsi qu'il avoit été fixé, avant qu'il n'eût reçu la-dessus les ordres du Roi son Maître. Dans le même tems le Commandant des troupes de Hanovre de Scharnhorst a signifié au Chapitre de Paderborn, au nom de Sa Majesté Britannique, de remettre l'élection jusqu'à la paix, vû que les circonstances présentes ne pouvoient guères permettre d'y procéder; & sur les représentations du Chapitre, le Prince Ferdinand répondit: qu'il ne pouvoit point révoquer un ordre donné, & qu'il requeroit les Capitulaires

de

de prendre une prompte résolution & de différer l'élection, autrement qu'il se trouveroit obligé de prendre d'autres mesures.

*Une pareille défense a été faite tant de la part du Roi d'Angleterre que de la Régence de Hannover au Chapitre d'Osnabrugg. Contre toute attente & contre l'esprit de la Capitulation perpétuelle de cette Cathédrale, confirmée même par la paix de Westphalie Art. XXIII. on a voulu l'assujettir à remettre le terme de l'élection avec cette demande singulière ; « Que la Régence souhai-  
» toit que le Grand Chapitre, par une réponse  
» conforme à la demande, lui épargnât d'autres  
» pas. » Cette même Régence de Hannover n'a pas balancé de faire déclarer de plus au Chapitre d'Osnabrugg, malgré les privilèges accordés par les Empereurs qui sont entre ses mains, l'usage observé jusques-ici & l'esprit de la Capitulation perpétuelle qu'elle ôteroit au Chapitre la jouissance des revenus de la Manse Episcopale & même en quelque partie la Régence, & qu'elle n'étoit aucunement disposée à donner une réponse à sa représentation.*

*Tel est le procédé qu'on tient. Il est cependant notoire que les Chapitres immédiats des Archevêchés & Evêchés de l'Empire, conformément aux Loix fondamentales de la Patrie, en particulier à l'Art. V. §. 10. & 17. du Traité de Westphalie & au Droit Canon, sont chargés après la mort de leurs Archevêques & Evêques de procéder à l'élection d'un nouveau Prélat & Régent du Pays ; il est de même notoire qu'en vertu des Concordats arrêtés en 1448 entre le St. Siège & la Nation Germanique, les Chapitres doivent procéder à une nouvelle élection dans le terme de trois mois à dater du jour du Siège vacant ( à dic Sedis vacantis )*

Et que ce terme écoulé, le Siège Apostolique, sans aucun concours des Capitulaires, a le droit de leur donner un Evêque & un Prince. Il est encore connu que Sa Maj. Imp. a juré dans sa Capitulation, Art. IV. §. I. de maintenir les Chapitres dans leurs privilèges, Statuts & usages, & qu'ainsi Sa Majesté en sa qualité de Chef de l'Empire & de Protecteur Suprême ne peut refuser aux Chapitres, qui se trouvant dans des circonstances calamiteuses ont recours à son Trône, implorant sa protection; la supplient de maintenir leurs droits & prérogatives, de les défendre contre les atteintes qu'on porte à leurs droits.

Par tout ce qu'on vient de voir, les Chapitres des Cathédrales de Paderborn & de Munster ont suivi exactement ce que les Constitutions de l'Empire & le Droit Canon prescrivent. Ils ont tâché dans des circonstances qui exigent plus que jamais l'élection de nouveaux Prélats & de Princes & dignes Co-Etats, fidèles à Sa Maj. Impériale, à l'Empire & à la Patrie, de pouvoir y procéder. Les troupes, qui sont dans ces Evêchés, y ont renversé les Loix fondamentales de la Patrie & la paix de Westphalie, dont la conservation doit être tant à cœur à l'Empereur & à tout l'Empire. Elles enlèvent à leur gré aux Evêchés immédiats de l'Empire leurs droits indisputables; elles les privent des prérogatives attachées aux Etats de l'Empire; elles attaquent & blessent sensiblement les hauts droits de Sa Maj. Impériale; elles veulent en arrêter le cours & l'exercice d'une manière inouïe & dont il n'y a eu aucun exemple dans les troubles les plus terribles. On n'a jamais agi dans l'Empire par des procédés qui menacent le bouleversement & la destruction de tout le système Germanique.

Dans de telles circonstances & où il s'agit de soutenir les Loix de l'Empire, où il s'agit de faire respecter & maintenir les droits & les prérogatives, in Ecclesiasticis & Politicis, des Etats de l'Allemagne tant spirituels que temporels; Droits qui sont la perle la plus noble des Libertés des Etats; circonstances enfin où il s'agit du maintien de tout le système du Corps Germanique, Sa Maj. Impériale, conformément aux droits que lui donnent sa dignité & sa sensibilité au bien des Etats communs de l'Empire, met par ce Décret toutes ces démarches inconcevables sous les yeux des Electeurs, Princes & Etats du Saint Empire Romain. Sa Maj. Impériale se repose sur l'attachement patriotique des Conseillers, Ambassadeurs & Envoyés des Electeurs, Princes & Etats, qu'ils prendront en mûre considération ces événemens; qu'ils feront remettre à Sa Maj. Impériale par un Avis ferme & fort de l'Empire, les moyens par lesquels on pourra renverser des entreprises aussi dangereuses; maintenir en leur entier les Droits, les Prérogatives & Libertés qui competent aux Etats Ecclesiastiques & Séculiers, & qui en ont été achetés si chèrement; venger la Majesté Sacrée du Chef Suprême de l'Empire, ses droits & son indépendance, ainsi que celle de l'Empire. Vienne le 8. Mai 1761.

R. Comte de COLLOREDO.

CHRÉTIEN AUGUSTE BECK.

VIENNE. Leurs Majestés Impériales ayant fait notifier en forme au Grand Seigneur le Mariage de l'Archiduc Joseph avec l'Infante Isabelle de Parme, Sa Hauteffe a nommé un Envoyé Extraordinaire, qui est déjà en chemin, vers cette Capitale, afin de complimenter de sa part Leurs Maj. Impériales, & Leurs Alteffes Royales à l'occasion de ce mariage.

Les préparatifs sont faits pour le recevoir; & on l'attend dans le *Leopoldstadt*, où l'on a préparé un logement commode pour lui & pour toute sa suite. L'attention de l'Empereur des Turcs à ce sujet paroît faire bien du plaisir à la Cour.

L'Impératrice-Reine a accordé au Régiment de Kollowrath, Dragons, la permission de se servir des Timballes d'argent, pris l'année dernière à l'affaire de *Landsbut* sur le Régiment Prussien de Platen par le Comte de Looz-Corswaren, Capitaine dans ce même Régiment. Le 3. Mai, jour de l'Invention de la Ste. Croix, Sa Majesté a décoré du Cordon de la Croix étoilée les deux Archiduchesses Jeanne-Gabrielle & Marie-Joséphé, & 26 Dames de la première distinction.

Le 29. Avril le Prince Clement de Pologne s'est mis en route de *Vienné* pour *Varsovie*, & le Prince Albert son frère a pris le même jour le chemin de la grande Armée de l'Impératrice-Reine en *Saxe*. Ce fut le 14. du même mois que Madame la Princesse Charlotte de Lorraine est partie pour retourner à *Mons* après ses adieux faits à Leurs Majestés Impériales & à toute l'auguste Famille; & le 28. que le Duc Charles son frère s'est mis en route pour *Mergentheim* avec une suite nombreuse.

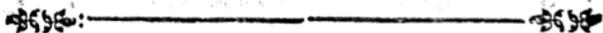
M E R G E N T H E I M. Son Altesse Royale arriva le premier Mai dans cette résidence des Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique. Tous les Grands Commandeurs & les Chevaliers la reçurent en *gala*; & le 4. elle fut élué unanimement & par acclamation Grand-Maître de cet Ordre en Allemagne, en Italie & au-delà des Monts, & Prince du Saint Empire Romain, le premier sur le Banc Ecclésiastique. Les fêtes les plus somptueuses ont suivies cette élection. Son Alt. Royale a fait de très-superbes présens aux Commandeurs Provinciaux & à plusieurs Chevaliers de l'Ordre dont elle est le Chef: on en voit une liste. Le 15. elle partit pour retourner à son Gouvernement Général des Pays-Bas, où elle se trouve heureusement de retour.

---

Ce qu'on remarque du N O R D, c'est que depuis long-temps les troupes du Roi de Danne marc n'ont été

été ni si nombreuses ni si completes qu'elles le sont cette année : elles montent à 65 mille hommes effectifs, y compris le Corps du Génie, celui de l'Artillerie & celui des Milices. Le Comte de Saint Germain, ci-devant Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, en commande dès-à-présent une partie. Il est entré au service de Sa Maj. Danoise, qui l'y a revêtu de la même dignité : il campe depuis le 4. Mai à six lieues de *Hambourg* avec un Corps de 15 mille hommes : il a son Quartier-Général au Village d'*Tscholm*. Un autre Corps aussi de 15 mille hommes va camper aux environs de la Ville d'*Elymhonn* dans le Duché de *Holstein*, où la plus grande partie de la Maison du Roi se rendra incessamment. Ces mouvemens donnent matière à bien des raisonnemens & même de l'inquiétude à quelques Puissances intéressées à la neutralité du Dannemarck, & aussi à la Ville de *Hambourg*. On a peine à croire que de si grandes forces de cette Couronne, & qu'on a fournies de toutes les munitions nécessaires pour une campagne, ne soient que pour faire une simple parade.

Les autres Etats du *Nord*, ne présentent qu'une Flotte du côté de la *Russie* à mettre sur pied, plus nombreuse qu'elle ne l'a été l'année dernière, puisqu'on y travaille à force dans les Chantiers de *Cronstadt*, de *Revel*, &c. ; & que le 30. Avril le Prince régnant de *Georgie* est venu à *Petersbourg*, à l'imitation de ses prédécesseurs, rendre ses respects à l'Impératrice de Toutes les *Russies*. Il a été reçu avec tous les honneurs que méritoient sa démarche.



L'on trouve chez le Sieur Antoine Pescatore, Négociant à Luxembourg, des Eaux Minérales de Selter; ainsi que chez le Sr. Jacques Marly à Metz. Ce dernier vend encore diverses autres Eaux Minérales.